

Le
COLLECTIF
— former et informer —



Le cas des intégrations de
« biologie » : nuances et perspectives

Page 5

Du réconfortant
concernant le climat
Page 4

Les stagiaires précaires
sont en colère
Page 15

Elle devient championne du
monde à 40 ans
Page 18



LE P U P I T R E Q U É B E C

DIRECTION

Sarah Gendreau Simoneau
Co-directrice volet production

Alexandre Leclerc
Co-directeur volet administration

RÉDACTION

Sarah Gendreau Simoneau
Rédactrice en chef

Léa Béliveau
Cheffe de pupitre campus

Elizabeth Gagné
Cheffe de pupitre culture

Gabrielle Goyet
Cheffe de pupitre société

Émilie Oliver
Cheffe de pupitre sport et bien-être

Vincent Giangioppi
Correspondant Vert et Or

Myriam Baulne
Révision linguistique

Xavier Benard

Jérémy Savard
Stagiaires

UNE

**Facebook Association générale
étudiante de sciences (AGES)**
Photographie

TECHNIQUE

Frédérique Richard
Infographie

Frédérique Richard
réseaux sociaux et responsable Web

Poste inactif
Distribution à Sherbrooke

Poste inactif
Distribution à Longueuil

COLLABORATEURS et COLLABORATRICES

Alexandre Ménard
Audrey-Ann Caron
Béatrice Vigneault
Daphnée Dandurand-Pominville
Élodie Roy
Estelle Sfeir
Lé Bonneau
Mathis Frampton
Maximilien Duclos
Patrick Quinn
Philippe Carrière
REMDUS
Rémi Brosseau-Fortier
Virginie Ouellet

Nous reconnaissons que les
locaux du *Collectif* sont situés
sur le territoire ancestral non
cédé de la **Nation W8banaki,**
le Ndakina. K'wlipai8ba
W8banakiak wdakiw8k
(phonétique : kolépaïonba
wonbanakiak odakéwonk)

PROCHAINE ÉDITION LE 22 AVRIL 2024

NOUS SOMMES À LA
RECHERCHE DE
COLLABORATRICES ET
COLLABORATEURS !

Pour parler à la communauté étudiante
et faire connaître vos projets étudiants.

Que vous soyez au bac ou à la maîtrise,
en comm ou en kin, *Le Collectif* vous
veut!

Écrivez à Redaction.lecollectif@USherbrooke.ca

Suivez-nous sur
les réseaux sociaux!



FACEBOOK



INSTAGRAM

Un emploi d'été

SHERBOULOT



Trouve ton emploi d'été.

sherboulot.ca

Ville de
Sherbrooke

Le
COLLECTIF
— former et informer —

Tu as de l'intérêt pour le journalisme?

Deviens collaborateur ou collaboratrice que
tu aies de l'expérience ou non!



Campus



Culture



Société



Sports et Bien-être

Implique-toi en écrivant à
redaction.lecollectif@usherbrooke.ca

DU RÉCONFORTANT CONCERNANT LE CLIMAT

Éditorial

De la rédaction EN CHEF

Un printemps en hiver, un hiver au printemps, seulement ça suffit à ébranler les plus écoanxieux de la planète. Tous les jours, on est bombardés de mauvaises nouvelles relatives aux changements climatiques et à l'avenir peu reluisant de la Terre. Cependant, de très bons coups et des nouvelles positives arrivent à nous surprendre aussi partout dans le monde, on en entend simplement moins parler.

En ce mois de la Terre, j'avais envie de vous mentionner quelques avancées considérables qui nous permettent de mettre un baume sur nos cœurs meurtris. Plusieurs personnes utilisent leur compte Instagram pour propager des nouvelles positives sur le climat et la biodiversité. C'est le cas de Jessica Kleczka, chercheuse en psychologie climatique et en communication qui s'intéresse au cadrage et à la narration axés sur les solutions.

Les réseaux sociaux permettent à des gens comme elle, ou encore comme Elizabeth Viola, chercheuse et analyste environnementale, et plusieurs autres à travers le monde, de propager des bonnes nouvelles, des solutions et des aspects positifs à prioriser et qui ne se basent pas sur la terreur. La plupart des informations de l'article proviennent du compte de Jessica Kleczka, approfondies ensuite.

ANIMAUX EN PÉRIL

Aux États-Unis, l'administration Biden a rétabli, la semaine dernière, les règles visant à protéger les plantes et les animaux en péril qui avaient été annulées sous l'ancien président Donald Trump.

Parmi les changements, le *US Fish and Wildlife Service* rétablira une réglementation vieille de plusieurs décennies qui impose une protection générale pour les espèces nouvellement classées comme menacées. Ça signifie que les autorités n'auront pas à élaborer des plans fastidieux pour protéger chaque espèce individuelle pendant que les protections sont en attente, comme ç'a été fait récemment avec les carcajous nord-américains dans les Rocheuses, les tortues alligators dans le sud-est des États-Unis et les chouettes tachetées en Californie.

Également, les autorités ne prendront pas en compte les impacts économiques lorsqu'elles décideront si les animaux et les plantes ont besoin d'être protégés. Les règles du Service de la faune sauvage et du National Marine Fisheries Service facilitent la désignation de zones critiques pour la survie d'une espèce, même si on ne la trouve plus à ces endroits.

PLASTIQUES À USAGE UNIQUE

L'Union européenne veut verdir ses emballages. Les eurodéputés et les États membres de l'Union européenne se sont accordés, le 4 mars dernier, pour interdire, d'ici à 2030, les contenants de plastiques à usage unique dans les cafés et les restaurants, et à restreindre l'usage des polluants éternels.

En France, la loi interdit déjà, depuis 2023, les emballages à usage unique, peu importe le type de celui-ci, pour la restauration sur place dans les restaurants de plus de 20 places. La proposition de loi va donc plus loin : elle vise à endiguer l'explosion de la pollution plastique en Europe, notamment en interdisant les gobelets à usage unique ou encore le plastique dans les colis pour les achats en ligne et les bouteilles d'eau. Les Européens n'ont jamais généré autant de déchets d'emballages, souligne *Actu planète*. En une décennie, ces déchets ont bondi de près de 32 kilos pour atteindre la moyenne de 189 kilos par habitant en 2021, selon les données d'Eurostat. La barre des 200 kilos par année sera franchie d'ici 2030 si les choses ne changent pas.

RESTAURER LA NATURE

Le 27 février dernier, toujours en Europe, les eurodéputés ont adopté la première loi européenne visant à restaurer les écosystèmes dégradés au sein de l'Union européenne

(UE). La loi européenne sur la restauration de la nature constitue un des piliers du pacte vert pour l'Europe. Le texte prévoit la restauration de 20 % au moins des terres et des mers de l'UE d'ici 2030 et de tous les écosystèmes dégradés d'ici 2050.

Parmi les exigences, les pays de l'UE doivent remettre progressivement en eau les tourbières (30 % en 2030 et 50 % en 2050), inverser le déclin des populations de pollinisateurs d'ici 2030, améliorer la biodiversité des écosystèmes forestiers en laissant, par exemple, davantage de bois morts dans les forêts ou en plantant trois milliards d'arbres supplémentaires d'ici 2030, et reconnecter les 25 000 kilomètres de rivières européennes.

ALTERNATIVE

Les femmes ougandaises apprennent à fabriquer du charbon de bois alternatif pour minimiser l'utilisation du charbon de bois issu de la forêt. Le charbon de bois est composé de déchets organiques, principalement de restes de nourritures qui, autrement, ne seraient pas consommés, à la place du bois pour créer des briquettes de charbon de bois.

Cette alternative offre plusieurs avantages aux Ougandais. Premièrement, les matériaux sont gratuits, respectueux de l'environnement et plus durables comme combustible pour la cuisine. Aussi, les Ougandaises gagnent du temps à fabriquer ces briquettes puisqu'elles n'ont pas besoin d'aller chercher du bois de chauffage dans une forêt lointaine. Puis, ces briquettes de déchets peuvent être vendues, ce qui leur procure une source de revenus.

OBJECTIF 2030 DÉJÀ ATTEINT

Selon une étude relayée par *The Guardian*, plusieurs pays européens ont atteint certains de leurs objectifs en matière d'énergie durable pour 2030, dix ans plus tôt, puisque pour certains indicateurs, plusieurs pays avaient déjà atteint les objectifs en 2021.

L'Espagne, Malte et le Portugal, par exemple, ont atteint l'objectif fixé en matière de quantité moyenne d'énergie consommée par une personne dans un foyer. Le Danemark, l'Irlande et le Luxembourg ont atteint l'objectif de productivité énergétique, qui compare la taille d'une économie à l'énergie qu'elle consomme.

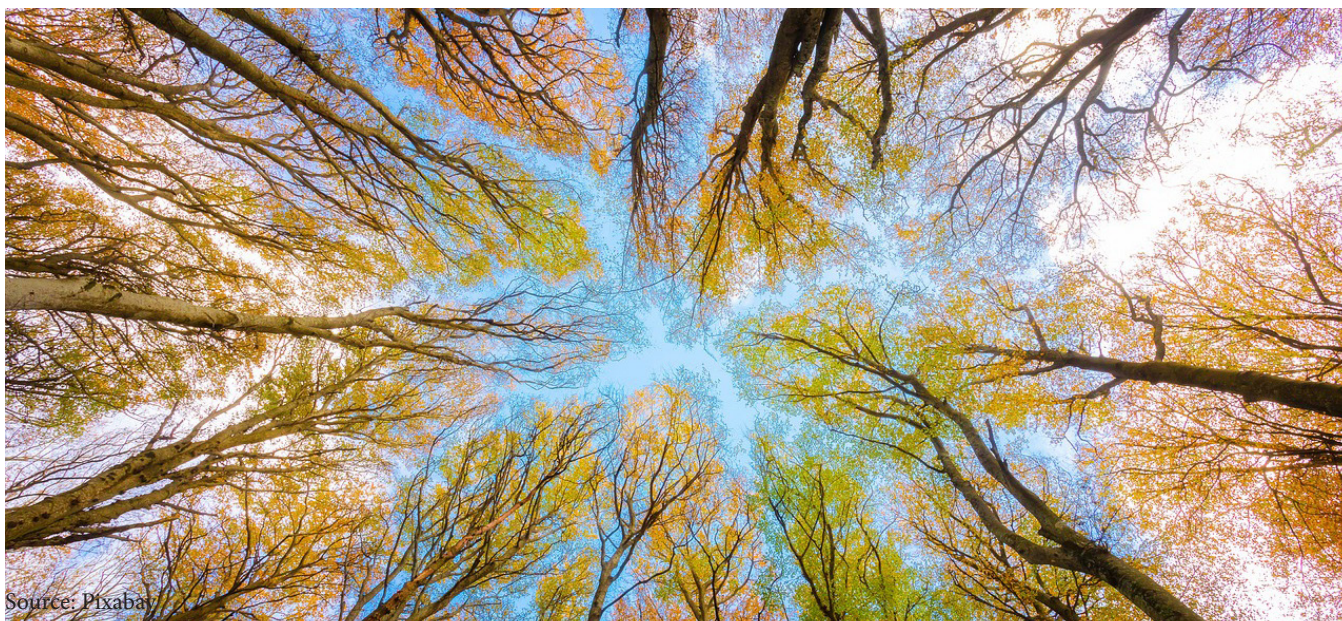
La Suède, la Finlande et la Lettonie ont dépassé l'objectif de 40 % de leur consommation d'énergie finale provenant d'énergies renouvelables. Les chercheurs de l'étude ont attribué cette donnée aux barrages hydroélectriques et à la combustion de combustibles solides comme le bois.

Même si ces avancées positives en matière d'environnement, de biodiversité et de climat ne concernent pas nos territoires, avouez qu'il est satisfaisant de les lire!



**SARAH
GENDREAU
SIMONEAU**

Redaction.Lecollectif@
USherbrooke.ca



Source: Pixabay

LE CAS DES INTÉGRATIONS DE « BIOLOGIE » : NUANCES ET PERSPECTIVES

Agora Campus

Un article paru sur le site de *Radio-Canada Estrie* a fait couler beaucoup d'encre récemment : le cas des intégrations en biologie en a scandalisé plus d'un. L'Université de Sherbrooke s'est retrouvée secouée par des révélations choc sur le déroulement de ces activités, qui, pourtant, sont largement encadrées par l'établissement. Alors que certains membres de la communauté étudiante soutiennent les faits rapportés à *Radio-Canada*, d'autres apportent des nuances. Le Collectif s'est entretenu avec différents acteurs afin de faire un portrait global de la situation.



Source: Facebook Association générale étudiante de sciences (AGES)

Dégradation, humiliation, pression sociale... Ce sont des termes qui ont été employés par des personnes étudiantes s'étant confiées au journaliste Guillaume Renaud de *Radio-Canada*. À la suite d'un appel à témoignages lancé par le journal *Le Collectif* sur le groupe Facebook *Communauté étudiante de l'UdeS*, plusieurs personnes ont corroboré ces dires. En raison du contexte, bon nombre de personnes ont flanché sous la pression sociale et fait des choses qu'elles n'auraient jamais faites autrement. « C'était surtout du *peer pressure*. On se sentait forcés de faire des activités vraiment humiliantes, au point où c'est seulement plus tard que j'ai réalisé à quel point ce n'était pas correct », souligne Béatrice, intégrée en biologie en 2018.

« Je voulais tellement me faire des amis. Ce n'est vraiment pas mon genre de me baigner en sous-vêtements dans un lac insalubre avec des parfaits inconnus », poursuit-elle. Béatrice n'est pas la seule personne à avoir fait des choses pour se sentir acceptée, comme l'ont corroboré d'autres personnes interviewées. « Environ 85 % des étudiants ne viennent pas de l'Estrie. Les gens sont donc prêts à aller trop loin pour faire partie du groupe, ayant peur de ne pas développer de sentiment d'appartenance et d'être mis à l'écart », soutient Cynthia*, initiée pour sa part en 2019.

Il est à noter qu'une ex-personne étudiante a corrigé le fait qu'il ne s'agirait pas seulement des intégrations de biologie, mais également de ses quatre sous-programmes, considérant que plusieurs baccalauréats ont un cursus commun la première année. Qui plus est, des controverses ont également eu lieu dans d'autres facultés auparavant. On cite en exemple la Faculté de génie qui a connu un scandale il y a quelques années et qui, depuis, a fortement resserré l'encadrement de ces activités. Une version précédente de cet article mentionnait « un scandale il y a quelques années » au sein de la Faculté de génie. Cette information a été rectifiée.

DES AVIS MITIGÉS

En réaction à la sortie de l'article, certains individus se sont dits soulagés que la vérité soit révélée au grand jour, tandis que d'autres ont critiqué *Radio-Canada*, jugeant qu'il s'agissait d'un article « sensationnaliste ». Plusieurs ont d'ailleurs émis la critique que le média aurait exagéré les faits.

À titre d'exemple, le texte mentionne que des étudiants ont été aspergés « d'urine animale », qui serait en réalité une urine synthétique, créée en laboratoire, selon plusieurs personnes étudiantes. Certains membres de la communauté universitaire ont également soulevé l'insistance du journaliste Guillaume Renaud pour parvenir à soutirer des informations, ou encore réussir à convaincre des étudiants de témoigner. D'autres ont également mentionné le désir d'élaguer les positions plus nuancées, ou encore de sélectionner seulement les informations les plus croustillantes. N'ayant pas été présent lors de ces entretiens, *Le Collectif* ne peut juger de la validité de ces propos.

Par ailleurs, plusieurs personnes ont tenu à mentionner qu'elles avaient apprécié leurs intégrations, et que le consentement était demandé à répétition durant les activités. Mais il s'agit d'une zone grise : « est-ce qu'on peut vraiment dire que le consentement est libre et éclairé quand tu risques de te faire insulter, rejeter ou intimider si tu dis

non? » questionne une ex-initiée.

De surcroît, il est possible de s'interroger sur là où la responsabilité de l'Université se termine, et celle des individus membres du comité organisateur commence. La plupart des gestes décriés ont effectivement eu lieu sur le campus de l'UdeS, et ont été menés par les intégrateurs désignés par le comité organisateur, formé par l'UdeS... En revanche, certains des dérapages ont eu lieu à l'extérieur du campus, et aucun de ces défis humiliants n'a évidemment été préapprouvé par la sécurité de l'Université.

La problématique semble prendre sa source dans la culture des intégrations, du moins au sein du programme de biologie. En effet, les personnes les plus ténérables sont récompensées lors des intégrations, voire admirées pour leur dévouement. « Ils recrutent les participants les plus "games" pour faire partie de ce qu'ils appelaient la "blacklist", qui deviennent les intégrateurs les plus agressifs l'année suivante », témoigne Béatrice. En procédant ainsi, une culture de l'extrême est perpétuée d'une année à l'autre.

Le recrutement accentue effectivement le problème, selon Cynthia. Elle-même soulève avoir entendu parler de la « BL », et insiste sur le fait que ce sont toujours les personnes les plus extrêmes qui se portent volontaires pour faire partie du comité organisateur pour l'édition suivante. Il ne s'agirait donc pas d'un « groupe clandestin », contrairement à ce que suggère l'UdeS.

L'UDES INFORMÉE

Plusieurs personnes de la communauté étudiante ont été fâchées, voire déçues par la réaction de l'Université de Sherbrooke dans l'article de *Radio-Canada* du 26 mars dernier. « Ça me choque tellement que l'uni fasse comme si elle ne savait pas. On nous mettait au défi d'aller voler des meubles dans les autres facultés. Ce n'est pas subtil, des étudiants qui se promènent avec un sofa sur le campus! » témoigne Béatrice.

Cynthia, rencontrée en entrevue, a témoigné pour sa part d'un fait choquant : la semaine suivant les intégrations, un sondage avait été acheminé aux personnes étudiantes y ayant participé. Elle a choisi de répondre directement au courriel envoyé par la Faculté des sciences, en exposant très explicitement son malaise. « [...] des gens qui se baignent nus dans le lac des Nations, qui courent nus dans la rue, de l'urine d'original lancée sur une foule pas entièrement consentante, des initiateurs complètement saouls qui ne vérifiaient pas si les premières années rentraient chez eux ou s'ils allaient bien. [...] Je suis vraiment déçue que cela se soit passé comme ça, puisque j'avais très très hâte à cette semaine », peut-on lire dans son courriel envoyé à la faculté en septembre 2019.



Source: Facebook Association générale étudiante de sciences (AGES)



**GABRIELLE
GOYET**

Campus.Lecollectif@
USherbrooke.ca

Section Campus



Source: Facebook Association générale étudiante de sciences (AGES)

« Il y a moyen de rencontrer les gens de notre cohorte sans se dénuder ou être témoin de comportements obscènes et immatures. J'espère que ces commentaires vous aideront à améliorer les intégrations afin que ce genre de scénario ne se reproduise pas. Je comprends que les jeunes sont jeunes et qu'ils veulent s'amuser, mais je ne considère pas que tout le monde fut respecté », conclut-elle. En guise de réponse, l'employée de la faculté a redirigé Cynthia vers le sondage, et lui a dit expressément « soyez assurée que ces commentaires sont bien notés et que nous veillerons à informer le comité organisateur du département de biologie [...] afin de faire une rétroaction constructive et de tenter d'éviter que de telles situations se reproduisent. »

PROCHAINES ÉTAPES

En réaction à ces informations ayant fait surface, l'Université a annoncé mener une enquête. « L'Université déplore ces gestes inacceptables. Nous sommes déçus qu'un groupe clandestin ait commis de tels gestes dégradants », a réitéré Jocelyne

Faucher, vice-rectrice à la vie étudiante, au *Journal Le Collectif*. Essayant de prévenir les dérapages, ce sont « près de 800 personnes étudiantes qui ont assisté à l'activité de formation spécifique pour les personnes organisatrices des activités d'intégration en 2023. Les facultés et le personnel du service de sécurité valident les programmes d'activités », a-t-elle ajouté.

La ministre de l'Enseignement supérieur du Québec, Pascale Déry, a pour sa part réagi très vivement en apprenant la nouvelle. Elle a d'ailleurs laissé présager que l'option d'interdire les intégrations universitaires ne serait pas exclue.

Du côté des associations étudiantes de l'UdeS, il y a un consensus : la FEUS et le REMDUS avancent tous les deux que l'interdiction des intégrations serait une grave erreur, puisqu'elle contribuerait à une augmentation des activités clandestines, non encadrées par l'Université. La sensibilisation est également un point sur lequel les deux associations sont en accord. Gabrielle Crevier, directrice générale du REMDUS, a mentionné l'impact des témoignages pour marquer les esprits. Gabrielle Choinière, responsable à la condition étudiante de la FEUS, a quant à elle formulé un souhait à l'égard de l'Université, croyant qu'une vaste campagne de leur part serait plus efficace pour rejoindre les futures personnes étudiantes.

« Nous sommes convaincus que la formation et l'éducation demeurent les stratégies gagnantes, car il faut mentionner

que la très vaste majorité des nouvelles personnes étudiantes apprécient les activités qui se déroulent sur nos campus », acquiesce l'UdeS.

En discussion avec les ex-intégrés, plusieurs idées sont également ressorties. L'offre d'activités alternatives, une gradation dans l'intensité des activités, ou encore une différenciation claire entre les activités officielles et officieuses pourraient être des solutions à envisager.

Mme Faucher réitère les ressources disponibles pour les personnes qui auraient vécus des gestes dégradants : les conseillères en matière de respect des personnes, Respect@USherbrooke.ca, le Service de sécurité, direction.smsp@USherbrooke.ca ou le service de psychologie, spo@USherbrooke.ca.

*Nom fictif.

La bibliothèque du savoir : un moment de partage avec Joséphine Bacon

Le groupe d'intérêt en santé autochtone vous offre la chance de participer à un cercle de partage, le 10 avril prochain, de 17 h à 19 h, en compagnie de Joséphine Bacon, une poétesse, conférencière et réalisatrice innue. Cette opportunité qui vous est offerte se déroulera sur le campus principal au studio de création.

Par Jérémy Savard

QUI EST JOSÉPHINE BACON?

Joséphine Bacon, née le 23 avril 1947, est une poétesse, parolière, conteuse, conférencière, scénariste, traductrice-interprète et réalisatrice innue originaire de Pessamit au Canada. Celle-ci s'inscrit comme étant l'une des plus grandes poétesse autochtones de notre ère, comme en témoigne son titre d'Officière de l'Ordre du Canada. D'une vie semi-nomade, au pensionnat, à la rue, Mme Bacon réussit à s'en sortir et devenir une sommité au Canada.

La majorité des écrits de Mme Bacon tournent autour des thèmes centraux que sont le nomadisme, la parole des Anciens, l'appartenance, le colonialisme et la décolonisation ainsi que l'identité. Rodney Saint-Éloi la décrit : « Joséphine, c'est une parole qui rejoint l'histoire. C'est une arme de citoyenneté massive. (...) La poésie est l'expression radicale de la liberté. Si un peuple fait de la poésie, ce peuple existe ». Cette rencontre du 10 avril vous invite à profiter de cette liberté et à vivre un moment doux et touchant.

ÉVÈNEMENT

L'évènement va se dérouler en deux temps. La première partie se veut comme un moment d'échange intime pour les personnes étudiantes et personnes employées autochtones avec Mme Bacon sur des thèmes tels que la fierté autochtone et la connexion à ses racines. La deuxième partie est ouverte à tous les membres de la communauté de l'UdeS et tous sont fortement

encouragés à profiter de cette chance unique d'échanger avec Mme Bacon. Cette deuxième partie s'axe autour d'un cercle de partage sur la transmission du savoir par les personnes aînées et la reconnexion avec la nature. Elle débute à 17 h 45.

SES ŒUVRES

On ne peut parler de Joséphine Bacon sans parler de ses œuvres. Mme Bacon nous grâce de son premier recueil en 2009 avec *Bâtons à message · Tshissinuatshitakana*. *Bâtons à message* fait référence à un ensemble de repères qui permettent aux nomades d'orienter leur marche. C'est exactement en quoi consiste son recueil : un repère pour la culture d'entraide, de solidarité et de partage de son peuple. Pour être succinct, ce recueil est un incontournable. Son dernier recueil *Kau Minuat — une fois de plus*, écrit en 2023, s'est fait désirer. Il a été nommé comme étant le recueil de poésie le plus attendu de l'année.

Bien que seulement deux de ces œuvres soient nommées dans cet article, Mme Bacon offre une multitude d'œuvres à consommer avec avidité, tout comme ses documentaires d'ailleurs. La lecture ou l'écoute de ses œuvres est d'ailleurs encouragée avant l'évènement. Pour s'inscrire, voici le lien.

LA BIBLIOTHÈQUE DU SAVOIR

UN MOMENT DE PARTAGE AVEC JOSÉPHINE BACON

**POÉTESSE
CONTEUSE ET
CINÉASTE INNUE**

OÙ : STUDIO DE CRÉATION -
SALLE D'IDÉATION
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
CAMPUS PRINCIPAL

QUAND : 10 AVRIL 2024 DE 17H
À 19H

POUR VOUS
INSCRIRE À
L'ACTIVITÉ :

ACTIVITÉ 1 (17H) : CERCLE DE
PARTAGE SUR LA FIERTÉ
AUTOCHTONE, OUVERT AUX
ÉTUDIANT.E.S DES PREMIERS
PEUPLES

Source: Groupe d'intérêt en santé autochtone de l'UdeS

Les normes sur les heures de travail, un aperçu de quelques droits

Vous êtes-vous déjà questionné sur les droits que vous aviez en tant que personne qui travaille, notamment, sur les heures que vous êtes en droit de faire? La Loi sur les normes de travail établit les conditions de travail minimales s'appliquant au Québec pour les entreprises de compétence provinciale.

Par Patrick Quinn et Estelle Sfeir

L'article 52 de cette loi fixe à 40 heures la semaine normale de travail, à l'exception des cas où cette semaine-ci est fixée par règlement du gouvernement ou encore pour certaines catégories de personnes salariées, notamment les cadres et les travailleurs agricoles.

En vertu de l'article 53, l'employeur peut, sous réserve de certaines conditions, étaler les heures de travail des personnes salariées sur une base autre qu'hebdomadairement, pourvu que la moyenne des heures de travail soit équivalente aux 40 heures par semaine fixées par la loi.

En vertu de l'article 59.0.1 paragraphe 1, une personne salariée peut refuser de travailler plus de deux heures supplémentaires à ces heures habituelles quotidiennes de travail ou plus de 14 heures de travail par période de 24 heures. De plus, sous réserve de l'article 53, la personne salariée peut refuser de travailler plus de 50 heures par semaine. Si la personne salariée travaille dans un endroit isolé ou sur le territoire de la région de la Baie-James, elle peut refuser de travailler plus de 60 heures par semaine.

D'AUTRES DROITS DU TRAVAIL

Les personnes salariées ont d'autres droits auxquels il impose de s'attarder. L'article 57 établit qu'on cumule les heures de travail même quand une personne salariée est à la disposition de son employeur sur les lieux du travail et qu'elle est dans l'obligation d'attendre qu'on lui donne du travail. Elle est également réputée au travail durant le temps consacré aux pauses accordées par l'employeur et durant le temps d'un déplacement exigé par l'employeur. La personne salariée compte également, dans ses heures de travail, toute période de formation exigée par son employeur. Une période de formation inclut les heures d'études et de travaux que la personne salariée doit y consacrer pour la réussite de la formation. La durée de cette période doit être vérifiable pour être acceptée.

Lorsqu'une personne salariée fait des heures supplémentaires de travail, ces heures doivent lui être payées à taux et demi.

La personne salariée peut, pendant ses heures du travail, prendre 30 minutes pour prendre son repas si elle travaille plus de 5 heures selon l'article 79. Cette pause n'est pas rémunérée sauf si la nature de l'emploi oblige la personne salariée à demeurer disponible sur les lieux du travail ou à son poste. Également, l'employeur n'est pas obligé d'accorder des pauses-café. Cependant, si l'employeur donne des pauses-café à ses personnes salariées, celles-ci doivent être rémunérées pour ces pauses.



Source: Pixabay

Nouvelles du REMDUS : Sondage et élection du nouveau Comité de direction

Le Regroupement de maîtrise, diplôme et doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS) a lancé son sondage permettant de cibler les besoins et les enjeux des personnes étudiantes aux cycles supérieurs à l'Université de Sherbrooke.

Par le REMDUS



Plus grande enquête réalisée par le REMDUS depuis 2018, ce sondage comporte différentes thématiques qui englobent l'ensemble du fonctionnement et les travaux du Regroupement. Les personnes étudiantes pourront émettre leur opinion sur les différents services, notamment les assurances collectives étudiantes, le bureau des droits étudiants (BDE), le partenariat avec le Centre de la petite enfance Au cœur des mésanges ou encore les Journées Rêd-Action.

Les membres du REMDUS pourront également se faire entendre sur les différentes activités organisées par le Regroupement. L'avis de la communauté étudiante est aussi demandé concernant les enjeux sociopolitiques qui devraient être prioritaires, notamment par rapport à l'enjeu du financement des organismes subventionnaires fédéraux (OSF), de l'aide financière aux études (AFE), ou du logement étudiant.

PLUSIEURS PRIX À GAGNER

Grâce à un réseau de nombreux partenaires, plusieurs prix de participation seront disponibles pour les personnes

- Des licences [Antidote](#) de [Druide](#);
- Des cartes-cadeaux provenant du [Siboire](#), du [Refuge des brasseurs](#), du microtorréfacteur [Géogène](#);
- 10 [Cartes blanches](#) du Centre culturel de l'UdeS;
- Trois caisses de 24 canettes de la nouvelle saveur punch-pêche-mangue de [Guru](#);
- Une paire de billets valides pour une entrée à la [Maison du cinéma](#).

Le [sondage](#) a été transmis à l'ensemble des personnes étudiantes de cycles supérieurs par courriel USherbrooke. Il est également disponible sur les médias sociaux du Regroupement. La date limite pour participer au sondage est le 19 avril.

ÉLECTIONS DU COMITÉ DE DIRECTION 2024-2025

Le 20 mars dernier avait lieu le congrès d'élections du comité de direction du REMDUS pour le mandat du 1er mai 2024 au 30 avril 2025. L'ensemble des postes disponibles au comité de direction a été pourvu. Les personnes élues sont :

ayant répondu à la consultation. En tout, c'est plus de 1500 \$ qui seront donnés aux membres par l'entremise d'un tirage hebdomadaire. L'ensemble des prix comprend notamment :

Gabrielle Crevier, Direction générale, étudiante à la maîtrise en études politiques appliquées;

Nicolas Dionne, Direction aux affaires politiques et externes, étudiant à la maîtrise en études politiques appliquées;

Nawfel Touil, Direction aux affaires internes, étudiant à la maîtrise en environnement;

Marc-Olivier Jacob, Direction aux affaires académiques, étudiant à la maîtrise en études politiques appliquées;

Cécile Radosevic-Batardy, Direction aux finances et services, étudiante à la maîtrise en droit.

ADOPTION DES ENJEUX PRIORITAIRES

Les orientations annuelles du Regroupement ont elles aussi été adoptées lors du Congrès du 20 mars. Proposées par le comité de planification stratégique du REMDUS, ces orientations permettent de guider le comité dans la production de ses cahiers de mandats, qui seront proposés par le CD au Congrès de juin.

Ces orientations comprennent notamment la visibilité du REMDUS auprès de ses membres, les conditions et la liberté académique, ou encore les enjeux spécifiques aux communautés précises, comme les personnes étudiantes internationales ou les parents aux études.

Section Campus

Mario Beaulieu à l’UdeS : l’anglicisation du Québec financée par le fédéral

Le député et ex-chef du Bloc québécois, Mario Beaulieu, était de passage à l’Université de Sherbrooke, le 22 mars dernier, afin de présenter sa conférence à propos du rôle du gouvernement fédéral dans l’anglicisation du Québec.

Par Maximilien Duclos

Cette visite s’inscrit dans une tournée de ce dernier à travers la Belle province afin de partager le fruit de ses recherches. Lors d’une entrevue ultérieure, ce dernier a également affirmé que la solution à l’anglicisation est la souveraineté du Québec. De plus, il a déploré le lien fait entre défense de la langue française et xénophobie.

SUSCITER LE DÉBAT LINGUISTIQUE CHEZ LES JEUNES

Le député de la Pointe-de-l’Île a affirmé, lors de l’entrevue téléphonique, l’importance pour lui de donner cette conférence à l’Université de Sherbrooke. D’abord parce qu’il est natif de Sherbrooke. Ensuite, parce que les jeunes n’ont, selon lui, pas été beaucoup exposés aux débats linguistiques. En effet, les débats entourant la loi 101, par exemple, se sont faits avant même la naissance de la plupart des étudiants actuels de l’Université de Sherbrooke. Monsieur Beaulieu voulait donc, par le biais de sa visite, susciter le débat entourant la langue de Molière au Québec. Également, l’ex-chef du Bloc québécois croit que la défense du français passe par une mobilisation de la jeunesse québécoise. Il veut, avec sa présence à l’Université, susciter une prise de conscience chez les jeunes afin de les pousser à s’impliquer pour la défense de leur langue.

La conférence du député bloquiste se résume à l’idée suivante : le gouvernement fédéral du Canada finance l’anglicisation du Québec. Ce soutien à la langue anglaise passe par le financement des langues officielles. En effet, de 1995 à 2022, 94 % du financement de ce type au Québec a été distribué vers des organismes défendant les intérêts des communautés anglophones. Les groupes de pression font ensuite des campagnes afin de réduire la portée des droits du français au Québec. Un des exemples donnés a été celui du lobbying de ces groupes afin d’assouplir la loi 101 au Québec.

Ce financement des organismes anglophones est décrié par Mario Beaulieu puisqu’il se base sur une prémisse fausse. En effet, les communautés parlant anglais sont certes minoritaires au Québec, mais font tout de même partie de la majorité canadienne. Or, leur financement relève d’une politique voulant soutenir les minorités linguistiques. L’ONU a par exemple

reconnu en 1993 que les Anglo-Québécois n’étaient pas une minorité, puisqu’ils font partie de la majorité anglophone au Canada.

LE BLOC, DÉFENSEUR DU FRANÇAIS À OTTAWA

Mario Beaulieu a expliqué que le Bloc québécois est le réel défenseur du français à la Chambre des communes. Cette défense de la langue passe entre autres par les interventions en chambre du parti, les interventions médiatiques ou encore par le travail en commissions parlementaires. Monsieur Beaulieu est par ailleurs le vice-président du Comité permanent des langues officielles.

Toujours selon le député bloquiste, les autres partis importants à Ottawa ne défendent pas suffisamment le français au Québec. Le NPD et les libéraux entravent la protection de la langue française, alors que les conservateurs ne la défendent point.

Monsieur Beaulieu insiste sur la nécessité que la Loi sur les langues officielles ne s’applique pas au Québec. Cette dernière est une version édulcorée de la Loi 101 qui permet aux entreprises de juridiction fédérale de ne pas se soumettre aux lois linguistiques québécoises. Toujours selon le député bloquiste, c’est plutôt la Loi 101 qui devrait s’appliquer au Québec pour les entreprises à compétence fédérale.

LA SOUVERAINETÉ DU QUÉBEC, SOLUTION À LA PRÉSERVATION DU FRANÇAIS

Lorsque questionné par rapport à son optimisme envers la situation du français au Québec, Mario Beaulieu a reconnu voir le verre à moitié plein. Cette vision positive s’explique par une montée des appuis à la souveraineté du Québec qui, selon lui, est la seule réelle issue pour préserver le français dans la Belle province.

Le Parti québécois est présentement premier dans les sondages et récolterait entre 50 et 83 sièges si une élection se tenait demain, selon le site de projection de sièges Québec 125. Toujours selon le site de statistiques électorales, l’appui à la souveraineté du Québec oscille

entre 34 % et 41 % chez les électeurs québécois en 2023 et 2024.

Or, le député bloquiste n’est pas serein par rapport au français si le Québec demeure dans le Canada. Selon lui, la tendance ne va pas dans la bonne direction. Le financement fédéral et le transfert linguistique des nouveaux arrivants sont deux phénomènes qui l’inquiètent. En effet, M. Beaulieu constate que dans les autres provinces, les Néo-Canadiens s’intègrent par le biais de la langue majoritaire, l’anglais. Or, au Québec, le transfert ne se fait pas vers la langue officielle de la province, le français, mais plutôt vers l’anglais.

Outre la souveraineté, le député du Bloc croit que l’application de la Loi 101 au cégep et la création d’un « CRTQ » pourraient être des solutions au déclin du français au Québec. En effet, selon lui, le système d’éducation supérieure québécois est un des rares au monde qui finance l’éducation dans une autre langue que la langue nationale. L’apprentissage en anglais mène, selon lui, à un marché du travail qui s’anglicise. Également, la création d’un Conseil régissant les activités médiatiques au Québec, remplaçant du CRTC canadien, serait une autre solution afin de promouvoir une culture francophone forte au Québec.

LA CULPABILISATION DE LA DÉFENSE DU FRANÇAIS

Le député de la Pointe-de-l’Île a déploré, lors de l’entrevue, que la défense du français au Québec soit assimilée à une forme de xénophobie. Selon lui, l’idée selon laquelle la protection de la langue serait une forme de fermeture est une stratégie utilisée par les groupes de pression défendant les intérêts des citoyens anglophones afin de décrédibiliser le mouvement de défense du français.

Mario Beaulieu a affirmé par exemple que le Québec a historiquement mieux défendu les droits de la minorité anglophone que le Canada a défendu ceux des minorités francophones. Il a également tenu à rappeler que le mouvement souverainiste québécois veut protéger les droits des communautés anglophones du Québec.



« VOIX MARGINALISÉES : FRANCO-PHONES NOIRS ET CRÉOLES DE COULEUR EN LOUISIANE »

Agora Culture

Les midis-conférences du département d'Histoire ont accueilli, le 27 mars dernier, le professeur de français et linguistique Thomas Klingler de l'Université de Tulane à La Nouvelle-Orléans en Louisiane. Malgré le fait qu'il ne soit pas historien, M. Klingler était de passage au Québec dans le cadre d'un colloque organisé.

La Louisiane a une histoire toute particulière se démarquant de celle des autres états américains puisqu'elle a des liens anciens et profonds avec notre histoire qui remonte à la fin du 18e siècle notamment. En effet, avec la signature du traité d'Utrecht, en 1713, une partie du Nouveau-Brunswick est tombée entre les mains des Britanniques avant même les débuts des conflits de la guerre de la Conquête. Bien que certains Britanniques s'installent dans ces régions anciennement françaises, les Acadiens étaient encore majoritaires. Cette majorité ne rassure en rien les Britanniques qui craignent que les Acadiens se rallient à la France lors d'éventuels combats.

Pour éviter un tel scénario, les autorités britanniques ont décidé de les déporter vers d'autres colonies britanniques en 1755. Cet épisode est communément appelé « le grand dérangement » chez les descendants acadiens. Un dimanche matin, alors que tous sont regroupés à l'église, les soldats anglais sont passés à l'action. Arrachant les hommes de leurs familles, ils ont brûlé les terres et les maisons, forçant plus d'un millier de gens à quitter leur patrie et leur famille. Entassés dans des bateaux insalubres, fuyant dans les bois, on estime qu'environ 53 % des Acadiens ont péri de maladie et/ou de famine lors de cette période. Bon nombre d'entre eux ont été attirés par la Louisiane et ont décidé de s'y installer retrouvant une langue qui leur était familière. C'est à ce moment que s'est développée la culture cadienne, « Cajun ». Le legs de cette histoire que nous partageons se reflète également à travers ces « voix marginalisées » que nous présente monsieur Klingler.

UN BRIN D'HISTOIRE

Thomas Klingler a débuté sa conférence en établissant le contexte historique. La présence de groupes noirs francophones à La Nouvelle-Orléans en Louisiane a toujours été diversifiée. Les premiers francophones noirs sont arrivés vers 1706 avec un certain Bienville et Châteauguay, qui ont amené plusieurs esclaves avant l'arrivée du premier négrier en 1719. À l'aide d'archives, on a découvert de premiers éléments créoles via un procès datant de 1748. Les échanges entre un certain Pluton et Laurent (un esclave noir) sont alors rapportés à l'écrit.

De cet échange, Thomas Klingler y ressort un mélange de français et de créole. En 1809, on rapporte une forte immigration de réfugié en provenance de Saint-Dominique. Il s'agit d'une population de plus de 10000 personnes dites de « couleur libre ». C'est une augmentation très importante. Plus éduquée et plus cultivée, une élite de « gens de couleur » voit le jour. L'un d'eux, monsieur Jean-Baptiste Victor Marcou-Séjour, né le 2 juin 1817 à La Nouvelle-Orléans, est écrivain d'expression française. Il écrit, entre autres, *Les Cenelles*, un recueil de poésies, créé et édité par des « gens de couleur » libres. Malheureusement, en 1830, des lois discriminantes font leur apparition afin de freiner cette élite. On interdit dans la même année l'éducation aux enfants d'esclaves et en 1841, l'école publique est interdite aux personnes de couleur. Encore aujourd'hui, « l'éducation est une valeur très forte dans cette communauté ». Avec la guerre civile de 1861 à 1865, les personnes de couleur créoles perdent de leurs positions privilégiées et depuis, l'anglais a fait son apparition.

QUI SONT LES CRÉOLOPHONES?

Le créole de Louisiane représente un sujet bien documenté et répertorié dans le monde universitaire. On associe la langue principalement aux populations noires et aux créoles de couleur, mais il existe aussi des locuteurs blancs. En danger, les créolophones sont peu nombreux et la transmission se fait de moins en moins. Les particularités lexicales et/ou grammaticales de créole louisianais comprennent entre autres l'absence de genre grammatical, par exemple, « mo » et « to » pour « mon » et « ma » et « ton » et « ta ». Les pronoms sujets se mélangent avec le français et le créole. Par exemple, les pronoms singuliers (je, tu, il et elle) reste semblables, mais le « nous » devient « mo » et le « vous » devient « to ».

On retrouve également des marqueurs placés devant le verbe pour exprimer les notions de temps, de mode, et d'aspect. Par exemple, « ap/apé » pour le progressif, « té » pour le passé. Ce qu'on remarque c'est la coexistence des deux langues retrouvées dans ce dialecte. Une des remarques du conférencier souligne le manque de recherches et de publications scientifiques consacrées aux francophones noirs et/ou de couleur qui représentaient une population assez large, mais malheureusement elle est inconnue ou du moins méconnue, car on associait le français à la population blanche de Louisiane. Il n'existe pas qu'un seul créole parlé en Louisiane ni même un seul français. Il y a des particularités dans les locutions dans le parler français de certaines régions de la Louisiane.

L'étude de Hamlett (1954) fait exception en se consacrant au français des locuteurs noirs, surtout dans la paroisse évangélique. C'est la seule source d'étude linguistique à relever ces structures « ma » et « ta » chez les francophones de couleur en Louisiane. La problématique que se pose Thomas Klingler, c'est « comment peut-on expliquer ces “ma” et “ta” chez les francophones? » Son hypothèse, c'est qu'il y a une influence du créole dans le marqueur du futur. Fait intéressant, nous signale le conférencier, c'est que le futur en « m'as » est connu au Québec. Par ailleurs, il y a des indices démographiques et linguistiques de la présence de Québécois dans cette région de Louisiane. Plusieurs noms de famille du Canada (non acadien) sont bien représentés comme Deshotel et Dupré. Il y a d'autres indices linguistiques qui suggèrent un contact avec le Québec et la paroisse d'Évangéline qui pourraient représenter un héritage du français des colons venus du Canada. Mais à ce jour, on connaît très mal le français de ces populations noires de la Louisiane.



**ELIZABETH
GAGNÉ**

Culture.Lecollectif@
USherbrooke.ca



Source: Wikipédia

Section CULTURE

Podcast *Pas peu fières* lors de la semaine arc-en-ciel

Lors de la 4e édition de la Semaine arc-en-ciel qui s'est déroulée sur le campus principal de l'Université Sherbrooke du 25 au 28 mars, le podcast *Pas peu fières* a enregistré un épisode avec l'invité Alexandre Aussant, alias Mona de Grenoble.

Par Jérémy Savard

LE PODCAST

Anne-Sarah Charbonneau et Florence Nadeau ont fondé leur podcast *Pas peu fières* sur la prémisse qu'elles sont amies, mais surtout lesbiennes. Elles se sont données pour mission d'explorer avec des personnes issues de la communauté 2SLGBTQIA+, leur parcours personnel avec la queerness et surtout comment celle-ci influence leur processus créatif.

UNE AMBIANCE DOUCE

Le tournage s'est déroulé dans une ambiance très décontractée, marquée par une énième alarme de feu déclenchée dans le pavillon de la vie étudiante et quelques problèmes techniques. Alexandre Aussant, entre deux rires, a été rapide d'accuser le seul homophobe de l'Université de Sherbrooke d'avoir déclenché cette alarme de feu, manifestant ainsi son opposition : *Aucune preuve n'a été recueillie pour confirmer les propos d'Alexandre*. Une période de questions a ensuite emboîté le pas, notamment par une discussion sur le poids des commentaires haineux sur la carrière d'Alexandre Aussant. Celui-ci nuance directement la force des réactions en expliquant qu'elle met activement de l'huile sur le feu. Ce qu'il confirme quelque instant plus tard en déclarant, sur un ton blagueur, que Guillaume Lemay-Thivierge était leur Jeanne d'Arc. Alexandre faisait référence à la viralité de ce dernier à la suite de sa dernière controverse en abordant les gens qui lui

envoyaient des commentaires à caractère haineux et ceux qui rendent Guillaume Lemay-Thivierge encore plus viral sur X, anciennement Twitter.

UN ALEXANDRE SANS MONA

La suite s'est déroulée dans le rire et dans la découverte d'Alexandre Aussant, tout en abordant le rôle de Mona de Grenoble. Dès le début de l'enregistrement, il est clair que ce n'est pas Mona de Grenoble qui nous parle, mais bien Alexandre Aussant, cet Alexandre qu'on a appris à connaître lors de *Big Brother célébrités*. Alexandre le dit : « Au-delà de mon personnage, derrière le maquillage de la madame qui sue se cache un homme... qui sue encore plus ». On a alors eu le droit à un Alexandre, qui sue un peu plus que Mona, qui nous a parlé franchement et qui nous a fait les mêmes blagues que Mona. C'est cette dualité que nous a offerte Alexandre lors de ce podcast et une nuance par rapport à l'avenir de son personnage. Dans le même souffle, Alexandre nous dit que Mona de Grenoble va un jour disparaître de la scène au profit d'Alexandre Aussant qui va, sans inquiéter personne, faire les mêmes blagues que Mona. Car il nous le rappelle, Mona c'est un personnage, c'est de la poudre aux yeux et un jour c'est certain que c'est Alexandre



Aussant qui montera sur scène et non Mona. D'ailleurs, Alexandre nous le rappelle, Mona c'est le véhicule, et Alexandre c'est le gaz.

La mécène des communautés inuites

Le gala des prix JUNO souligne tout le talent derrière l'enregistrement de la musique au Canada et constitue la plus grande remise de prix au pays. L'auteure-compositrice-interprète et réalisatrice inuk, Elisapie Isaac, y a reçu les grands honneurs. Non seulement a-t-elle interprété avec brio et émotion la chanson *Heart of Glass* de Blondie dans sa langue maternelle, mais c'est elle qui a remporté le trophée remis à l'Artiste ou le groupe autochtone contemporain de l'année grâce à la douce mélodie de son dernier album *Inuktitut*.

Par Philippe Carrière

Le projet *Inuktitut*, comme elle l'appelle, est bien plus qu'une reprise de classiques traduits et interprétés dans sa langue maternelle. Il s'agit d'une véritable liste de lecture d'une autobiographie émotive. Chaque titre de cet album réalisé par Joe Grass est adressé à un proche ou lié à un récit intime qui a façonné la personne qu'elle est aujourd'hui. Par cet acte de réappropriation culturelle, Elisapie raconte son histoire, offre ces chansons en cadeau à sa communauté, et fait résonner sa langue et sa culture au-delà des frontières du territoire des Inuit.

Elisapie est bien plus qu'une simple artiste. Originnaire de Salluit, un village dissimulé dans les paysages majestueux du Nunavik, l'âme de sa musique est enracinée dans la culture inuite, dans laquelle, selon elle, « tout le monde y est des créateurs et des âmes libres ». Ayant grandi dans un univers où le temps se mesure aux saisons et où les histoires se transmettent de génération en génération, elle parle l'inuktitut, sa langue maternelle. Celle-ci est son souffle, son inspiration et son cri de liberté qui lui ont permis de « raconter de vraies histoires » et ainsi, de remporter le prix, qu'elle dédie à ses oncles, à Salluit.

À l'image de sa victoire, elle semble être bien plus qu'une chanteuse; elle est une porte-parole, une activiste qui lutte pour la préservation de sa culture et pour la protection de sa terre natale. À en entendre son discours de remerciement, ses mots sont de véritables armes de résistance, et sa musique, qui a retenti plusieurs fois au Scotiabank Center d'Halifax pendant la cérémonie, se veut



Source: Lee or Wild

être une ode à la beauté brute du Grand Nord. Gardienne de traditions, Elisapie profite de sa tribune pour rappeler que sa communauté était jadis nomade et qu'elle a dû devenir sédentaire : chanter dans sa langue maternelle est pour elle une manière de faire comprendre au reste du monde ce qu'elle est.

Son parcours artistique a déjà été marqué par de nombreux succès, dont un prix Juno en 2005 avec son groupe Taima. Son album *The Ballad of the Runaway Girl*, sorti en 2018, a été salué par la critique, figurant sur la liste du prix Polaris, et recevant plusieurs prix Félix ainsi qu'une nomination aux Juno. Elle a partagé son talent sur scène avec l'Orchestre Métropolitain de Montréal, a joué au SummerStage Festival à Central Park, a participé à une session Tiny Desk de NPR et s'est produite dans de nombreux événements internationaux.

Les festivals d'été 2024 à ne pas manquer

L'été approche à grands pas. Pour ceux qui auront le plaisir de rester en Estrie au courant de la saison estivale, n'ayez crainte, tous vos festivals préférés de Sherbrooke seront, cette année, de retour.

Par Mathis Framtpon



Source: Tourisme Express

En musique, la Fête du Lac des Nations est un incontournable dans la région. Cette année, vous aurez l'occasion de vibrer au son des 65 spectacles présentés sur une des trois scènes de l'événement, dont Clay & Friends, Billy Talent et Smash Mouth. Chacune des soirées de la Fête du Lac sera clôturée par les feux d'artifice qu'on lui connaît bien. Les prix journaliers commencent à partir de 33 \$ par jour et un Passeport donnant accès aux cinq jours est également disponible au coût de 95 \$. La programmation est toujours attendue pour les deux autres festivals qui se tiendront à Sherbrooke, soit le

un coin. Cette année, le Festibière vous offre la chance de déguster des bières de microbrasserie, des boissons alternatives (produits de distilleries et de cidreries, mais également des produits sans alcool) et de la cuisine de rue. En tout, c'est plus de 80 exposants qui partagent un objectif : épater vos papilles. Le Festibière de Sherbrooke se tiendra du 30 mai au 2 juin au parc Victoria (accès à 20 \$, prévoir 3 à 8 \$ par bière de 4 oz en plus). Sherbrooke t'en bouche un coin vous propose quant à lui une multitude de délicieux forfaits (à partir

Sherblues et Folk (4 au 6 juillet) et le Festival des traditions du monde (14 au 18 août).

Ceux d'entre vous pour qui les festivités sont guidées par leur estomac trouveront leur compte auprès du Festibière de Sherbrooke ou de Sherbrooke t'en bouche

de 24 \$, en prévente) entre le 6 et le 9 juin au Marché de la Gare. C'est l'occasion de découvrir, à petit prix, le savoir-faire de 50 des meilleurs chefs et producteurs des Cantons de l'Est, mais également de participer à des cours de cuisine (55 \$ par personne).

Cette année, comme toutes les années, Montréal regorge de festivals pour les étudiants qui retournent dans la grande ville pour l'été. Parmi les plus grands : Osheaga (2-4 août, 395 \$ pour les 3 jours), ÎLESONIQ (10 et 11 août, à partir de 140 \$ par jour ou 235 \$ pour les deux) et le festival de musique country LASSO (16 et 17 août, 240 \$ pour les 2 jours). Si vous ne pouvez attendre au mois d'août pour aller danser, les Piknic Electronik du parc Jean-Drapeau vous offrent l'occasion de vous déhancher chaque week-end de mai à octobre (une formule étudiante à 119 \$ vous donnera accès à tous les événements). Les Francos de Montréal vous donneront quant à eux l'occasion de célébrer la langue française sur un budget étudiant grâce à un des 150 spectacles gratuits présentés sur scène extérieure.

Aucun portrait des festivals québécois ne serait complet sans la mention du Festival d'été de Québec, mais sachez que vous devriez sans doute trouver votre billet auprès d'un revendeur si vous n'en avez toujours pas et que vous désirez voir Nickelback ou un autre des dizaines d'artistes présents entre le 4 et le 14 juillet.

Tisser des liens à la manière de Catherine Dorion

Mercredi dernier, le 27 mars, c'est dans la bonne humeur et des airs de révolution qu'a eu lieu une première conférence de Catherine Dorion à l'Université de Sherbrooke. À l'ordre du jour, des discussions animées sur divers sujets telles que le féminisme, le tissu social et les institutions politiques.

Par Xavier Bernard

Le passage de Catherine dans Sherbrooke n'est pas passé inaperçu. En effet, juste dans la journée du 27 mars, la conférencière se retrouvait d'abord à l'Université auprès des personnes étudiantes et par la suite à la Librairie Appalaches. Dans les deux événements, le monde ne manquait pas.

C'est dans la bonne humeur, mais avec une touche d'amertume, qu'a lieu la première conférence. La lutte pour la rémunération des stages est difficile et entendre parler du cynisme institutionnel de Catherine ne donne pas confiance pour l'avenir.

Toutefois, la militante aguerrie qu'est Catherine Dorion donne un second souffle à la lutte. Selon elle, juste le fait de militer, de créer un tissu social plus serré que jamais est une victoire en soi. Parce qu'il faut se le dire, il n'y a rien de mieux qu'un moment de militantisme pour créer de vrais liens.

Tisser des liens forts est la solution à bien des problèmes, selon l'écrivaine. Les liens permettent, d'une part, de diminuer sa dépendance envers l'engrenage capitaliste et d'autre part, de ramener la politique locale.

Pour expliquer tous les liens, la conférencière donne l'exemple du déménagement. Si tu n'as pas de liens et que tu déménages, il y a de fortes chances que tu doives

déboursier un montant pour y arriver. Alors que si tes liens sont forts, le déménagement peut se transformer en activité presque plaisante.

Les liens dans l'exemple du déménagement permettent non seulement de ne pas dépendre de son argent, mais en plus ils créent un moment, une possibilité de parler. Selon Catherine, tout est politique et donc simplement de se regrouper et de parler agit à titre de révolution des politiques sociales.

Tout au long de la conférence, le sujet de la dominance, du pouvoir sur un ou des autres est revenu. Que ce soit dans son narratif de l'histoire qu'elle a vécue à Québec solidaire, ou dans les historiques militants. C'est, selon elle, la menace numéro un qu'il faut éradiquer au sein de notre société.

Bien sûr, en étant en plein dans une grève pour la rémunération des stages visant les emplois à forte majorité féminine, le sujet du féminisme est ressorti. D'ailleurs, c'est à ce moment que la discussion sur la charge mentale dans les milieux militants est apparue ainsi que le sujet des têtes brûlées.

Selon Catherine, rares sont les occasions où il est possible de voir une réelle charge mentale partagée entre les hommes et les femmes. Sa solution, être une tête brûlée. Ça consiste plus précisément à être une personne qui dit tout ce qu'elle pense et qui ne se complaint pas.



Source: LUX Éditeur

Section CULTURE

Qu'est-ce qu'on lit ce soir?

S'ENGAGER EN AMITIÉ, PAR CAMILLE TOFFOLI

Par Audrey-Ann Caron

Dans les histoires qui ont peuplé mon enfance, les jeunes filles attendaient leur prince charmant avec impatience. Il me semblait qu'une fois en couple, tous leurs soucis s'envolaient. En attendant, elles voyaient leurs amies ou s'occupaient comme elles le pouvaient. Mais avant de trouver l'âme sœur, le temps peut être long.



En lisant l'essai *S'engager en amitié* de Camille Toffoli, je me suis rendu compte à quel point la société relayait les amitiés au second plan. Tout le monde semble s'entendre sur le fait que les amitiés sont importantes, mais jamais autant qu'un partenaire de vie. Mais pourquoi ne pas prioriser l'inverse? En tout cas, j'ai été beaucoup moins déçue par mes amis que mes partenaires.

Il existe des tonnes de livres qui abordent la communication en couple et qui prodiguent des conseils sur comment bien traiter son partenaire. En revanche, il est plutôt rare d'en trouver un sur comment être un bon ami. Dans sa dernière œuvre, l'autrice aborde des sujets comme la colocation et la frontière entre amour, désir et amitié. Il est aussi question d'amitiés féministes, de celles développées en contexte sportif et de celles en ligne. Il s'agit d'un essai très accessible et coloré qui permet de repenser nos relations pour mieux les entretenir.

Évidemment, les amitiés ne sont pas toujours parfaites, mais j'ai réalisé que j'avais de la chance d'être bien entourée. Quand j'ai terminé la dernière page, j'ai envoyé un court message à ma meilleure amie simplement pour lui dire qu'elle occupait une place de choix dans mon cœur.

Partager sa vie avec un partenaire peut être une expérience très enrichissante, mais cette avenue ne convient pas nécessairement à tous. J'espère être celle qui, à Noël, s'informera des amitiés de ses petits-enfants au lieu de leur demander s'ils ont quelqu'un dans leur vie.

LES ENGAGEMENTS ORDINAIRES, PAR MÉLIKAH ABDELMOUMEN

Par Lé Bonneau

À mi-chemin entre l'essai et le récit, Mélikah Abdelmoumen a publié, à la fin 2023, un livre important sur le militantisme ordinaire. Avec *Les engagements ordinaires*, l'autrice lève le voile sur une réalité qu'on laisse souvent de côté et dénonce l'invisibilisation de l'aspect plus collectif des luttes, principalement menées par des femmes, au profit de leaders charismatiques, plus souvent masculins.

En faisant des ponts entre le militantisme de sa mère et celui de sa grand-mère, l'autrice nous fait visiter les bidonvilles de Lyon. À partir de son expérience personnelle d'implication auprès de personnes immigrantes, Abdelmoumen réussit à conscientiser les personnes lectrices en leur présentant le militantisme de terrain sans filtre.

Paru dans une collection que plusieurs adorent déjà — *Documents* d'Atelier 10 — le livre compte moins d'une centaine de pages. Bien que j'aurais pu m'abreuver des histoires de militantisme de l'autrice durant plusieurs heures, j'apprécie le caractère concis de l'essai. Cette concision permet une excellente compréhension du message en plus de demander une implication minimale aux personnes lectrices. La plume d'Abdelmoumen est d'ailleurs hors pair, ce qui améliore l'expérience de lecture.

Bref, il est certain que je recommande *Les engagements ordinaires* à toute personne qui souhaite ouvrir ses horizons sur le militantisme. Cependant, je crois que ces écrits prennent tout leur sens entre les mains de personnes impliquées qui sont en quête d'une nouvelle source de motivation ou qui cherchent à se rappeler les raisons de leur implication. Je suis convaincue que les mots de l'autrice peuvent avoir l'effet d'un baume contre la fatigue militante qui menace certaines personnes impliquées.

QU'EST-CE QUE LA FÉMINISTHÈQUE?

Dans le local de l'association générale étudiante de la Faculté des lettres et des sciences humaines (AGEFLESH, A4-053) a pris récemment racine une bibliothèque remplie d'ouvrages féministes; il s'agit de la Féministhèque. Ses étagères abritent une riche collection d'ouvrages féministes intersectionnels, mettant en lumière nombreuses figures influentes dans le contexte des luttes féministes. Si l'idée de découvrir ces œuvres t'interpelle, n'hésite pas à passer par le local de l'association. Nous serions ravis.e.s de t'y accueillir!

PLESSIS, PAR JOËL BÉGIN

Par Jérémy Savard

Branches taillées entrelacées formant une clôture, voilà la définition d'un plessis et ce qui incarne magnifiquement bien ce roman. Amalgame d'histoires qui donne un produit entre le roman noir, le récit historique avec un soupçon de fantasmagorie.

Plessis nous plonge dans des récits moins probables les uns que les autres, les intrigues d'un trésor polonais caché quelque part dans le Musée national du Québec.



Un trésor inestimable détenu par le malin qui s'autoproclame Bruno, une manigance commerciale entourant des sacs de croustilles; bref, un roman qui nous tient en haleine, nous fascine et nous inspire sur notre passé, le passé du chef Maurice Le Noblet Duplessis.

Ce roman nous plonge dès ces débuts à Schefferville, ancien fleuron économique ayant pratiquement disparu pendant un temps. Dans le *quest house* de la *Iron Ore Company of Canada*, le vieux chef se meurt et c'est le peu doué Paul-Émile Gingras, jeune policier trifluvien, qu'on a mandaté pour enquêter sur la mort, ou l'assassinat, du grand Chef. C'est donc un Paul-Émile Gingras un peu nono qui est mandaté par Jos-D, ministre de la Colonisation, organisateur en chef des campagnes électorales de l'Union nationale, le bras droit de Maurice Duplessis, mais surtout son grand-oncle qui trouve en lui l'outil parfait.

Il n'y a pas d'autre façon de décrire cette œuvre qu'un grand roman. Un grand roman nécessitant néanmoins une connaissance suffisante du contexte sociohistorique entourant les débuts de l'Union Nationale et la mort de Maurice Duplessis. Un roman noir, marqué par un humour soutenu et une familiarité légère : Paul-Émile, jeune policier qui utilise la voiture familiale et une carte dessinée par sa mère Rose-Aimé pour se rendre à l'Assemblée nationale, se rend rapidement compte que le trajet dessiné n'est pas pour aller à l'Assemblée nationale, mais bien pour acheter du maïs sur le chemin. En soi, c'est un roman accessible et rafraîchissant. Il semble important de rafraîchir ses connaissances en lien avec la grande noirceur, question de bien saisir les nuances et certaines blagues pouvant sembler niches.



L'ÉCOFISCALITÉ ; UN LEVIER IMPORTANT POUR LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

Ces dernières années, la question des changements climatiques est devenue une préoccupation majeure pour de nombreuses personnes. Que ce soit au Québec ou à l'échelle internationale, la menace climatique touche tout le monde. Face à cet enjeu, le gouvernement et la population sont appelés à intervenir afin de limiter les impacts de la vie courante en trouvant des solutions durables. Dans cette optique, l'écofiscalité devient une avenue novatrice intéressante combinant ainsi protection de l'environnement et développement économique.

QU'EST-CE QUE L'ÉCOFISCALITÉ?

Tel que le site du Gouvernement du Québec le mentionne dans son guide produit en 2017, l'écofiscalité est un ensemble d'instruments de nature économique qui vise soit à décourager certaines activités nuisibles à l'environnement ou à encourager des pratiques qui y sont favorables. S'appuyant sur les principes fondateurs de la Loi sur le développement durable, il y a trois principes qui regroupent l'écofiscalité : le principe de l'utilisateur-payeur, le principe de pollueur-payeur ou l'internalisation des coûts.

Le principe d'utilisateur-payeur se caractérise par la consommation d'une ressource de manière directe ou indirecte qui cause des dommages à l'environnement. Ce principe fait en sorte que ceux qui causent des dommages à l'environnement devront payer un coût qui y est associé. Pour le principe du pollueur-payeur, celui-ci se caractérise par le coût qu'une personne devra payer si elle génère de la pollution par ses actions en guise de mesure préventive, de réduction ou de contrôle de l'environnement. Enfin, ce que définit la Loi sur le développement durable par rapport à l'internalisation des coûts, c'est l'ensemble des coûts des biens et des services qu'occasionne la société dans le cycle de la vie.

Lorsque l'on met en place des mesures écofiscales, on aspire à un changement de comportement dans une activité précise. Ces mesures peuvent aussi contribuer au financement de certaines politiques publiques dans une optique environnementale. On comprend donc que les mesures écofiscales peuvent à la fois punir un comportement, favoriser des actions et/ou créer du revenu pour l'État.

L'écofiscalité se divise en deux grandes familles. D'une part, il y a les mesures telles que la taxe, le crédit ou l'exonération d'impôt. D'autre part, dans la deuxième famille, on retrouve les droits, les tarifs, les permis échangeables, les consignes, les amendes et les redevances.

L'APPLICATION AU QUÉBEC

C'est dans le cadre de la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD), comme mentionné sur le site internet du Gouvernement du Québec, que l'écofiscalité fait sa place au Québec. En effet, la province passe dans une ère davantage transitoire dans son économie afin qu'elle soit plus verte et socialement responsable. C'est par plus d'une trentaine de mesures que le Québec pourra financer des politiques publiques

environnementales ou changer des comportements dans une optique plus écoresponsable.

Que ce soit sur la gestion des matières résiduelles, la gestion de l'eau, la qualité de l'air, la mobilité durable, la qualité de l'environnement ou de la biodiversité, il existe de nombreuses mesures écofiscales qui touchent ces domaines.

Que ce soit au fédéral, au provincial ou au municipal, les mesures écofiscales sont utilisées de plus en plus par nos gouvernements. On peut penser à la tarification du carbone, la taxe sur les carburants ou une taxe sur les parcs de stationnement.

LE CAS DES MUNICIPALITÉS

Tel que la Société pour la nature et les parcs (SNAP) le mentionne sur son site internet, le Québec a connu en 2018, principalement au municipal, un vent de changement important dans l'avenir de l'écofiscalité. En effet, avec la modification de la Loi sur les cités et villes et le Code municipal du Québec, les municipalités se retrouvent avec des pouvoirs plus importants en matière de taxations et de redevances réglementaires. Avec des pouvoirs limités et un désir important de pouvoir diversifier leurs sources de revenus, les municipalités du Québec se voient maintenant octroyer de nouvelles possibilités.

Enfin, il est important de mentionner que la situation n'est pas encore dite « parfaite ». En effet, il en reste que les municipalités ont tout de même toujours des pouvoirs assez restreints. Ce manque de manœuvre rend aussi la tâche plutôt ardue pour les municipalités dans l'élaboration de mesures écofiscales.

La mise en place de mesures écofiscales reste un défi aussi pour l'acceptabilité sociale. Dans l'élaboration, les politiques mises en place doivent prendre en compte certains aspects socioéconomiques, politiques et juridiques. Même si des défis restent encore à surmonter, plusieurs villes du Québec ont mis en place des mesures écofiscales qui ont servi à inspirer divers projets novateurs sur le territoire.

Agora

Société



**LÉA
BÉLIVEAU**

*Societe.Lecollectif@
USherbrooke.ca*



Section Société

Une résolution « historique » au Conseil de sécurité de l'ONU

Le 25 mars dernier, à la suite de près de six mois de guerre, le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a adopté une résolution appelant à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza durant le mois du ramadan. Malgré cette première réussite de l'organe onusien, plusieurs observateurs soulignent que cette résolution ne s'est pas matérialisée en actions concrètes pour mettre fin aux hostilités.

Par Rémi Brosseau-Fortier

La résolution 2728 du Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) demande un « cessez-le-feu humanitaire immédiat pendant le mois du ramadan » tout en exigeant « la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages ». Tel que l'indique le communiqué de presse de l'ONU sur la séance, ce texte rédigé par les 10 membres non permanents élus au CSNU insiste sur « la nécessité urgente d'étendre l'acheminement de l'aide humanitaire aux civils et de renforcer la protection des civils dans l'ensemble de la bande de Gaza ».

UN TEXTE ADOPTÉ À 14 VOIX POUR ET UNE ABSTENTION

Constituant le dixième projet de résolution soumis à un vote au Conseil depuis le début du conflit, la résolution 2728 a obtenu un vote unanime avec l'abstention des États-Unis. Il s'agit du troisième texte adopté sur cette crise. Les deux résolutions précédentes, les résolutions 2712 et 2720, n'appelaient pas directement à un cessez-le-feu.

En réaction à l'abstention de son allié américain qui n'a pas appliqué son droit de veto, le gouvernement israélien a réagi par l'intermédiaire du ministre de la Défense Yoav Gallant qui a déclaré ne pas posséder « le droit moral d'arrêter la guerre tant qu'il y a des otages à Gaza ». Par ailleurs, en guise de protestation, Israël a annulé une visite prévue d'une de ses délégations à Washington tel que le rapportait *Radio-Canada*. Les États-Unis avaient appliqué leur droit de veto acquis

comme membre permanent du CSNU à trois reprises depuis le 7 octobre 2023.

UNE RÉOLUTION PORTEUSE D'ESPOIR OU D'ILLUSIONS?

Mis à part Israël, la plupart des États ont appuyé et accueilli positivement l'adoption de ce texte. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a réagi en déclarant sur les médias sociaux que « cette résolution doit être appliquée. Un échec serait impardonnable ».

Néanmoins, plusieurs pays et ONG tels qu'Amnistie internationale et Oxfam estiment qu'il est pressant d'agir rapidement pour mettre fin aux hostilités. Oxfam a notamment exhorté les États membres du CSNU à faire « preuve de leadership moral [...] et [à] mettre fin au massacre et à la souffrance à Gaza ».

Plus d'une semaine après l'adoption de la résolution, peu de progrès a été observé sur le terrain dans la bande

de Gaza. En effet, en dépit du fait que l'article 25 de la Charte des Nations Unies stipule que « tous les États-membres sont tenus de mettre en œuvre les décisions du Conseil de sécurité », la dimension contraignante de la résolution n'a pas été mise en place. La France a déposé, le 2 avril, une nouvelle résolution pour un cessez-le-feu au CSNU avec une approche globale insistant sur la nécessité des négociations pour aboutir à la solution des deux États.



Source: Flickr

Un nouveau président au Sénégal

Un peu plus d'une semaine après les élections au Sénégal, le nouveau président Bassirou Diomaye Faye a prêté serment. En tant que candidat de l'opposition, il est sorti vainqueur avec une nette majorité contre le candidat du gouvernement Amadou Ba. Le parcours ne s'est toutefois pas avéré sans tracas, Faye ayant été incarcéré durant onze mois, puis libéré de prison, en pleine campagne électorale.

Par Alexandre Ménard



Source: Facebook Bassirou Diomaye Faye

Lors de la cérémonie dans la capitale du Sénégal, Dakar, le politicien de 44 ans a déclaré que le résultat des élections montrait un désir urgent de changement. Il a affirmé qu'il rétablirait la stabilité dans le pays et assurerait la croissance économique.

EN VOIE DE DEVENIR DÉMOCRATIE STABLE

Pour la première fois dans l'histoire de ce pays d'Afrique de l'Ouest, un nouveau président a donc été élu dès le premier tour. Quelques heures après la fermeture des bureaux de vote dimanche soir, les décomptes avaient déjà donné une nette avance à Faye. Pour remporter l'élection présidentielle dès le premier tour, il fallait

obtenir la majorité absolue des voix. L'élection pour la succession du président Macky Sall, au pouvoir depuis 2012, était considérée comme déterminante pour ce pays d'environ 18 millions d'habitants.

Certains membres éminents de la nouvelle opposition, comme l'ancienne première ministre Aminata Touré, se sont déjà montrés prêts à former une alliance. Des politiciens expérimentés pourraient ainsi faire partie du nouveau cabinet, écrit l'institut d'analyse Pangea-Risk. La relation entre Faye et son nouveau premier ministre, Ousmane Sonko, sera un indicateur clé de la stabilité politique. Elle pourrait être mise sous pression si Faye affaiblissait certaines de ses promesses de campagne. Dans le programme électoral, les deux hommes avaient annoncé qu'ils s'engageraient pour une meilleure administration sans corruption, pour réaliser la « souveraineté du Sénégal » et pour « plus de prospérité pour tous ». La candidature de Faye se fonde donc sur « l'idéologie d'un panafricanisme de gauche ».

PERSPECTIVES INTERNATIONALES

Le changement de pouvoir rapide et pacifique a été salué par beaucoup, dans le pays et à l'étranger, comme une « victoire de la démocratie ». Au cours des trois années précédentes, plusieurs manifestations ont fait de nombreuses victimes dans ce pays habituellement considéré comme stable. Elles ont d'abord été dirigées contre une troisième

candidature présumée du président, puis contre l'emprisonnement de Sonko et de Faye, et enfin contre le report du scrutin à une date postérieure au mandat de Macky Sall.

Lundi, le secrétaire d'État américain Antony Blinken s'est entretenu au téléphone avec Faye et a souligné le « fort intérêt pour un approfondissement du partenariat entre les deux États ». Plusieurs autres États font également des affaires avec le Sénégal, dont la Chine, la Turquie, l'Inde et plus récemment la Russie. Reste à voir quel impact aura l'élection de Faye sur ces relations, et si la démocratie sénégalaise continuera sa solidification.

Les stagiaires précaires sont en colère

Plus de 55 000 personnes étudiantes sont en grève et des manifestations éclatent aux quatre coins du Québec. C'est officiel : les stagiaires manifestent leur colère. Après une semaine de mobilisation à l'échelle nationale et une annonce de la ministre de l'Enseignement supérieur qui a fait réagir, il importe de faire le point sur la situation.

Par Lé Bonneau, responsable à la coordination de l'AGEFLESH



Crédits: Maxence-Olivier Santerre AÉCS

Les 26, 27 et 28 mars derniers, des associations étudiantes de plusieurs cégeps et universités avaient un mandat de grève pour que les stages soient rémunérés. Ce mouvement de grèves a été principalement mené par la *Coalition de résistance pour l'unité étudiante syndicale (CRUES)*. Sur sa page Instagram, la CRUES spécifie « [qu'] après des pétitions, une tentative de syndicalisation des stagiaires, des journées de grève et même une grève générale en 2019 : clairement, le gouvernement ne nous paiera pas tant qu'on ne lui forcera pas la main ».

À Sherbrooke, c'étaient trois associations étudiantes qui avaient un mandat de grève à ce moment : l'Association générale étudiante de la Faculté des lettres et des sciences humaines (AGEFLESH), l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AÉCS) ainsi que le Regroupement étudiant de la maîtrise en service social de l'Université de Sherbrooke (REMSSUS).

Ces journées de grève s'inscrivent dans une escalade des moyens de pression, après des mobilisations à l'automne. Rappelons qu'une journée de grève avait été votée par de nombreuses associations le 10 novembre dernier à l'occasion de la Journée internationale des stagiaires. Des manifestations devant les bureaux respectifs des ministres de l'Enseignement supérieur et de l'Éducation ont aussi été organisées dans les derniers mois.

UNE RÉACTION AU BUDGET QUÉBÉCOIS

Dans un communiqué de presse conjoint, l'AÉCS et l'AGEFLESH ont clairement présenté leur mécontentement envers le budget du gouvernement du Québec, déposé au début du mois de mars, qui ne prévoyait pas la rémunération des stages. Cette dernière avait été la thématique d'une mobilisation nationale à l'automne, menée, à la fois, par l'Union étudiante du Québec (UEQ) et la CRUES.

Selon un rapport de l'*Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)* publié en 2023, entre 388 et 501,5 millions de dollars seraient nécessaires à la « rémunération systématique des stages » dans le milieu public. Ce rapport rappelle notamment que des mesures

de rémunérations ont déjà été mises en place par le gouvernement dans le passé. Par exemple, en 2019, des bourses étaient octroyées dans le cadre du dernier stage obligatoire pour certains programmes ciblés.

Victoria Vieira, responsable aux affaires externes de l'AGEFLESH, a exprimé son mécontentement par rapport à l'absence de budget alloué à la rémunération des stages : « le travail des femmes, principalement le travail des stagiaires, est une nouvelle fois invisibilisé dans ce budget ».

Ce discours féministe appliqué aux revendications pour la rémunération des stages n'est pas inusité. En effet, plusieurs initiatives de mobilisation depuis le début des années 2000 abordent la question. Plus récemment, la campagne de l'UEQ, *Au front pour la rémunération*, précisait que la plupart des stages non rémunérés sont menés dans « les domaines d'emploi traditionnellement féminins ». De plus, la CRUES spécifie que des subventions existent pour la rémunération des stages en entreprises privées qui ont principalement lieu dans des domaines à prédominance masculine.

UNE DÉCISION CONTESTÉE

Le 27 mars 2024, la ministre de l'Enseignement supérieur, Pascale Déry, a annoncé en mêlée de presse qu'« en ce moment, dans le contexte actuel, [elle] pense qu'il n'est pas possible pour le gouvernement d'emprunter cette voie-là ». Par ces propos, rapportés par *Radio-Canada*, elle a fermé la porte à la rémunération des stages. Sa justification est basée sur le fait que le gouvernement doit faire des choix et que ce dernier préfère s'intéresser à la question du logement étudiant.

Cette annonce ne fut pas bien reçue ni par les associations étudiantes ni par les partis de l'opposition. À Rimouski, des personnes étudiantes du Cégep brandissaient des pancartes dans une manifestation en réaction. On pouvait y lire les traditionnels slogans « pas de salaire, pas de stagiaire » ou « épuisées avant d'être diplômées », mais aussi des appels directs à la ministre dénonçant sa sortie de mercredi.

Du côté de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS) ainsi que de l'AGEFLESH, la démission de la ministre fut demandée. Jacob Fontaine, responsable aux affaires externes de la FEUS, considère que la ministre Déry « démontre son mépris du mouvement étudiant », et qu'elle « n'est pas une interlocutrice crédible ». L'AGEFLESH a de son côté lancé une pétition réclamant la démission de la ministre qui a récolté plus de 300 signatures en date du 3 avril.

UN PARCOURS PÉRILLEUX

Afin de mieux comprendre la raison de cette grogne populaire, il est crucial de s'intéresser à l'historique du mouvement pour la rémunération des stages. Au mois de février, le député d'Hochelaga-Maisonneuve, Alexandre Leduc, a déposé une pétition signée par 3551 personnes à l'Assemblée nationale réclamant la rémunération des stages. Avant cela, en 2023, une motion demandant une rémunération des stages du secteur public a été adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale. La même année, la ministre Déry avait admis que les personnes stagiaires « méritent d'avoir une rémunération », comme rapporté par *Radio-Canada* le 12 avril 2023.

La Fédération étudiante collégiale du Québec et l'UEQ mettent le doigt sur le « bobo » en expliquant que « la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Pascale Déry, a passé les derniers mois à implorer le mouvement de prendre son mal en patience, car, disait-elle, "on y travaille". Les deux organisations étudiantes sont d'avis que cette volte-face abandonne les stagiaires à leur sort en plus d'ajouter "l'insulte à l'injure en reniant maintenant à nouveau cet engagement" ».

La CRUES a répondu à l'annonce de la ministre sur leur page Instagram avec un appel à l'action : « Nous [la communauté étudiante] devons montrer à la CAQ que nous ne reculerons pas et que nos demandes ne sont pas des suggestions : elles sont un ultimatum! »

Photo d'une manifestation devant le bureau de la députée caquiste de Saint-François, Geneviève Hébert, menée par l'AÉCS, l'AGEFLESH et le REMSSUS

Un manque flagrant de maisons d’hébergement pour les victimes de violence conjugale

Depuis quelques semaines, l’enjeu de l’accessibilité des services pour les personnes victimes de violence conjugale a pris de l’ampleur dans le débat public. En effet, la ministre de l’Habitation du Québec, France-Élaine Duranceau, a bien malgré elle enflammé l’opinion populaire. Cette dernière a affirmé que les coûts liés aux maisons d’hébergement pour victimes de violence conjugale sont « excessifs », représentant jusqu’à « 900 000 \$ ou un million \$ la porte ».

Par Daphnée Dandurand-Pominville

Pourtant, il s’agit d’un enjeu bien présent dans notre société. Quelle part devrait jouer le gouvernement dans l’offre de service pour ces personnes victimes de violence conjugale?

LA VIOLENCE CONJUGALE

La violence conjugale englobe toute forme de répression, de domination et de contrôle sur un ou une partenaire. Les agressions peuvent être physiques, sexuelles, psychologiques, verbales et peuvent toucher la dynamique économique conjugale. La situation de violence devient rapidement un cercle vicieux duquel il est extrêmement difficile de s’éloigner définitivement. Le contexte familial, la dépendance financière et d’habitation sont des facteurs influents qui entrent en jeu selon la nature de la relation conjugale problématique.

LE RÔLE DES MAISONS D’HÉBERGEMENT

Au Québec, 24 maisons d’hébergement de 2^e étape prennent en charge le rétablissement et la sécurité de victimes de violence conjugale à long terme. Principalement, ces maisons permettent d’assurer la transition de logement de femmes, mais également d’enfants et parfois d’hommes dont la santé mentale et physique a été et est toujours compromise par une situation de violence. La période de séjour varie selon les cas, mais elle couvre généralement de quelques mois à un an d’hébergement, voire plus.

Le service est un recours temporaire qui offre un accompagnement en santé mentale et vise un retour à l’autonomie des victimes. Ces maisons leur permettent de retrouver une forme de stabilité propice à l’indépendance et un plus long suivi, comparativement aux hébergements d’urgence, ou de crise, qui sont à la première étape d’accueil du système. En séjournant en maison de deuxième étape, les chances de se sortir d’une relation intime violente, et donc de retrouver sa liberté et sa sécurité sont beaucoup plus élevées pour une victime.

RÉPONDRE À UN BESOIN FONDAMENTAL DE SÉCURITÉ

L’*Alliance des maisons d’hébergement de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale* (Alliance MH2) s’est formée en 2003 afin de répondre à un besoin psychosocial évident. Elle se débat encore aujourd’hui pour sa légitimité financière auprès du gouvernement.

La CAQ a promis en 2021 une bonification des investissements dans le secteur afin d’améliorer et d’augmenter les capacités surchargées des services offerts aux victimes, notamment par la construction de maisons d’hébergement. Louise Riendeau, coresponsable des dossiers politiques au sein de l’organisme *Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale*, affirme toutefois que « Les maisons d’hébergement de 2^e étape doivent refuser 58 % des demandes faute de places [...] ».

UNE ACCUMULATION DANGEREUSE DE DEMANDES

Alors qu’habituellement les gouvernements tendent à s’activer à la suite de tragédies médiatisées, il semble que les quatre derniers féminicides qui ont eu lieu depuis le début de l’année n’ont pas choqué suffisamment. Selon *Statistique Canada*, « la grande majorité (81 %) des établissements d’hébergement ont déclaré que le manque de logements abordables et adéquats à long terme était l’un des principaux problèmes auxquels leurs résidents étaient confrontés ».

Présentement, le financement qui était dédié à la cause au Québec est mis sur pause. L’évidence d’un manque flagrant de mouvement dans le domaine public de l’infrastructure fait pression sur le gouvernement Legault. Les refuges de première et de deuxième étape sont déjà à 100 % de leurs capacités et font face à une demande croissante, depuis plusieurs années, et particulièrement depuis la pandémie.

Les services du milieu manquent également de fonds pour fonctionner. Mais à quoi bon, quand ils ne peuvent référer qu’une partie des victimes à un logement sécuritaire? La ligne SOS violence conjugale devait, selon les dernières nouvelles (mars 2024), refuser 17 demandes par jour. Le besoin en hébergement est criant.

Il faut également considérer que les demandes d’aide sont en réalité sous représentatives de la population étant actuellement dans une situation conjugale à risque pour leur santé mentale et physique. Le ministère de l’habitation, dirigé par France-Élaine Duranceau, et les autres ministères concernés sont pressés d’agir par les groupes de pression afin de revoir rapidement leurs priorités budgétaires. Alors que la vie de centaines de femmes se joue sur une décision parlementaire, c’est une pause financière qui coûte cher autrement.

« On parle de vies de femmes et de leurs enfants. La ministre de l’Habitation, elle, parle de capacité de payer. Pour elle, combien vaut la vie d’une femme? » s’est insurgée en chambre Brigitte Garceau, députée libérale de Robert-Baldwin.

POUR RAPPELER LES PRIORITÉS DES CITOYENS : UNE PÉTITION

La norme est aujourd’hui d’entendre de la part des personnes intervenantes du milieu que les promesses des élus ne sont pas respectées et que les objectifs des plans gouvernementaux n’aboutissent pas. Les organismes considèrent que l’action collective est de mise, afin de rappeler à l’ordre les responsables des questions de santé et de sécurité publique à l’Assemblée nationale et de contribuer à la protection de nombreuses vies.

En ce sens, une pétition a été initiée par des membres de la société civile, et parrainée par le député péquiste Paul St-Pierre-Plamondon. Vous souhaitez offrir votre support à la cause? La pétition est disponible [ici](#), sur le site de l’Assemblée nationale. N’oubliez pas de confirmer votre signature par courriel, sans quoi elle ne sera pas validée.

BESOIN D’AIDE?

En cas d’urgence, vous pouvez rejoindre SOS Violence conjugale, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, au 1 800 363-9010. Il s’agit d’un service confidentiel et gratuit.



Source: Canva

LES PARIS SPORTIFS AU SEIN DES ATHLÈTES PROFESSIONNELS

Agora
Sport
et Bien-être

Lors de la saison 2023 de la NFL, pas moins de 10 joueurs avaient été suspendus pour avoir enfreint les règles quant aux paris sportifs. À la conclusion des enquêtes réalisées dans ce dossier, plusieurs constats avaient émergé, notamment celui que de nombreux joueurs disaient ne pas saisir l'entièreté des règles; ce qu'ils avaient et ce qu'ils n'avaient pas le droit de faire.



Source: Getty images



ÉMILIE
OLIVER

Sport.Lecollectif@
USherbrooke.ca

NUANCES AU SEIN DES RÈGLES

Alors que plusieurs pensaient qu'ils avaient le droit de placer des paris sur d'autres sports, qui n'impacteraient pas le leur, l'enjeu se retrouvait dans l'emplacement dudit pari. Effectivement, lors de son enquête, ESPN a rapporté que « les joueurs sont autorisés à parier sur d'autres sports que la NFL lorsqu'ils ne sont pas dans les installations de l'équipe ou de la ligue ou en déplacement avec leur équipe, mais plusieurs ont été suspendus six matchs pour avoir parié au mauvais endroit ou au mauvais moment ».

Alors que la règle ne s'applique que sur l'emplacement du joueur au moment du pari, plusieurs semblaient croire qu'il était tout simplement interdit de parier sur quelconque sport et déploraient ce fait. « Pourquoi les joueurs ne peuvent-ils pas parier sur d'autres sports qui ne compromettent pas l'intégrité du jeu? » avait déclaré un joueur anonymement à ESPN.

LE CHANGEMENT DE LOIS SUR LES PARIS

En 2018, la Cour suprême a abrogé une loi fédérale qui limitait principalement les paris sportifs au Nevada. Depuis ce changement, le monde du pari sportif a rapidement évolué dans toutes les ligues majeures de sport. Pour la NFL, le partenariat officiel entre la ligue et trois géants du pari sportif (Caesars, DraftKings et FanDuel) sème la confusion au sein des athlètes, qui écotent de temps à autre de suspensions qui les surprend. « [Les joueurs suspendus] ont peut-être simplement mal compris la règle. C'est regrettable », mentionnait un athlète à ESPN lors de leur enquête.

À la vue de cette incompréhension qui semblait être relativement commune au sein des joueurs, la NFL a mis sur pied une formation obligatoire pour toutes les recrues et les membres du personnel intégrant nouvellement une équipe.

EN 2024, LES RÈGLES NE SONT PLUS FLOUES

Évidemment, chaque ligue a ses propres directives en ce qui concerne l'implication des joueurs, des employés et des arbitres de la ligue dans les paris sportifs. Pour ce qui est de la MLB, le livre des règles est clair : personne ne peut parier quoique ce soit, sur n'importe quel match de baseball. « Tout joueur, arbitre, ou officiel de Club ou de Ligue, qui pariera quelque somme que ce soit sur n'importe quel match de baseball dans le cadre duquel le parieur n'a pas de devoir à accomplir, sera déclaré inéligible pour une année. » Dans le cas où le joueur, arbitre, ou officiel de Club ou de Ligue, a un devoir à accomplir dans le match, ce dernier sera déclaré définitivement inéligible.

Du côté de la LNH, une seule phrase suffit : « Parier sur n'importe quel match de la LNH est interdit. » Pour leurs confrères de la NBA, la politique de jeu interdit aux

joueurs, aux équipes et aux employés de la ligue de parier sur les matchs de la NBA ou sur l'une de ses propriétés affiliées (WNBA, G-League, ligue d'été, etc.). Cependant, si les

paris sportifs sont légaux dans leur région, les joueurs et les employés sont autorisés à parier sur d'autres sports.

POURQUOI TOUJOURS AUTANT DE SCANDALES, ALORS?

Malgré des règlements qui ne pourraient être plus clairs, chacune des ligues des quatre sports majeurs a enregistré dans les dernières années bon nombre de scandales et de suspensions concernant des officiels, des joueurs ou membres de la ligue contrevenant à la politique. Pensons notamment au Shohei Ohtani, star de la MLB qui fait présentement l'objet d'une enquête pour un tel cas et qui aurait, prétendument, également impliqué l'interprète de longue date d'Ohtani.

Encore plus récemment, la NBA a ouvert une enquête concernant le centre des Raptors de Toronto, Jontay Porter, à la suite de plusieurs « irrégularités de paris au cours des derniers mois. » En somme, alors qu'une grande majorité des parieurs avaient misé sur le sous, au *over/under*, lors du match du 26 janvier, Porter avait joué un total de 4 minutes, avant de quitter la rencontre pour une « aggravation d'une blessure à l'œil. » Le lendemain, *DraftKings*, une application de paris, mentionnait dans son rapport quotidien que le cas de Porter avait été le meilleur gagnant de la soirée. Ce type de scénario s'est reproduit à au moins deux reprises.

Cela dit, ce genre d'enquête ne date pas d'hier. Pour ceux étant en position de changer considérablement le déroulement et la conclusion d'un match, tels que les arbitres, les joueurs ainsi que les entraîneurs, les magouilles ne sont pas rares et les théories du complot, encore moins.

LE CAS DES LAKERS

Dans la NBA, la disparité entre les lancers francs alloués aux Lakers de Los Angeles et ceux de toutes les autres équipes de la ligue a fait couler beaucoup d'encre. En effet, le traitement de faveur dont semblent bénéficier LeBron James et ses coéquipiers remet sur la table la possibilité d'un complot de la part de la ligue pour placer les Lakers au sommet, ou même de bénéficier de l'argent issu des paris concernant l'équipe. Effectivement, pendant les deux dernières saisons, les Lakers se hissent au premier rang des lancers francs accordés, avec un total qui est plus grand que celui des trois équipes qui les suivent au classement.

Ces chiffres rappellent l'importance du pouvoir de l'arbitrage dans les sports, ainsi que l'impact crucial que tous les acteurs participant aux matchs ont sur le résultat final. Après le scandale de 2007 impliquant l'officiel Tim Donaghy, qui a admis avoir parié sur des matchs qu'il a arbitrés lors des saisons de 2003 à 2007, certains vont même jusqu'à remettre en question l'intégrité et la validité des ligues professionnelles.

Elle devient championne du monde à 40 ans

Agora
Sport
et Bien-être

Le 21 mars dernier, Deanna Stellato-Dudek et Maxime Deschamps ont été couronnés champions du monde de patinage artistique en couple. En remportant le titre pour 2024, Stallato-Dudek a marqué l'histoire en devenant, à 40 ans, la championne du monde de patinage artistique la plus âgée de tous les temps.

Par Béatrice Vigneault

C'est au Centre Bell de Montréal devant une petite foule de quelque 5300 personnes que l'Américaine et le Québécois ont remporté les honneurs du Championnat du monde de patinage artistique. La femme de 40 ans avait fait une pause de seize ans du patinage artistique de compétition, mais en 2016, la flamme du rêve olympique s'est rallumée en elle.

LES DÉBUTS DE L'ALLIANCE PROFESSIONNELLE

Elle a fait son retour sur la glace à Chicago où son ancienne entraîneuse lui a proposé de s'allier avec Nathan Bartholomay, un patineur américain qui se cherchait une partenaire. Ils ont compétitionné ensemble pendant trois ans, obtenant des résultats modestes, et c'est en avril 2019 que les blessures de Bartholomay ont mis fin à leur partenariat.

L'Américaine s'est alors mise à la recherche d'un nouveau partenaire. Elle a découvert Maxime Deschamps, un patineur canadien. Il aura fallu un seul essai à Montréal pour que la paire annonce leur partenariat qui s'annonçait prometteur. Les blessures de Stellato-Dudek avant les Championnats canadiens de 2020 et la pandémie de COVID-19 auraient pu mettre une croix sur leur rêve olympique, mais ils ont persévéré et ont remporté ensemble leur premier podium national en 2022. Ils ont choisi de représenter ensemble le Canada



Source: Skate Canada

pour les Jeux olympiques de 2026 pour des raisons de citoyenneté.

LES CHAMPIONNATS DU MONDE À MONTRÉAL

Annulés à l'aube de la pandémie, les Championnats du monde de patinage artistique de Montréal ont finalement eu lieu, quatre ans plus tard. Les fans ont eu droit à un réel conte de fées alors que Stellato-Dudek et Deschamps ont enfin pu performer à la maison. Après le programme court mercredi soir, le duo qui représente le Canada s'était créé une bonne avance. Près de quatre points les séparaient des Japonais, Miura et Kihara. L'échauffement du programme libre s'est avéré plutôt difficile alors que Deschamps a chuté sur un saut triple. La chorégraphie de quatre minutes n'a pas été sans embûches. Problème de synchronisme au début et un double axel raté à la fin, le couple qui s'entraîne à Vaudreuil-Dorion a tout de même réalisé sa meilleure performance en carrière, obtenant 144,08 points. Les Japonais ont remporté l'épreuve, mais l'avance de Deschamps et Stellato-Dudek était assez grande pour leur assurer la victoire au classement final.

Selon la paire, l'énergie au Centre Bell était semblable à celle que l'on ressent lorsque les Canadiens marquent un but. Leur détermination et leur persévérance étaient à l'honneur, le tout, devant familles et amis.

L'équipe de France se dote du meilleur joueur au monde et remporte

Le pari de l'équipe de rugby française n'aura pas déçu ses partisans : le meilleur joueur au monde aura bel et bien contribué à la victoire de l'étape de Los Angeles du HSBC SVNS. Leur dernière victoire sur une étape de Sevens remontait à 2005.

Par Virginie Ouellet



Source: HSBC SVNS

Après avoir remporté le bronze à Vancouver, les Bleus se hissent au sommet du podium une semaine plus tard, à LA. Cette victoire, que plusieurs attendaient depuis près de 20 ans, aura prouvé que la décision de l'équipe de France d'envoyer celui qui est considéré comme étant le meilleur joueur au monde, Antoine Dupont, aux épreuves de rugby à sept aura été la bonne.

Le demi de mêlée français aurait également pu donner un coup de main à ses confrères en participant au tournoi des six nations, compétition internationale masculine annuelle entre l'Angleterre, la France, l'Irlande, l'Italie, l'Écosse et le Pays de Galles. Cette année, l'équipe française s'est hissée au 2e rang, détrônée seulement par son rival irlandais, s'imposant majoritairement dans le tournoi depuis 2009.

LE FONCTIONNEMENT DU HSBC SVNS

Le HSBC SVNS 2024 présente sept événements, aussi appelés étapes, suivies d'une grande finale avec un principe de progression-régression. Chaque tournoi comprend trois poules de quatre équipes, suivies de phases à élimination directe. À chaque étape, les équipes se voient attribuer des points en fonction de leur classement final. La saison se termine par une grande finale à Madrid où les huit meilleures équipes s'affrontent.

DOMINANCE DE L'ÉQUIPE DES BLEUS LORS DES DEUX DERNIÈRES ÉTAPES

Alors qu'ils avaient terminé en troisième position de l'étape de Vancouver, pour un ajout de 16 points, les Français ont redoublé d'efforts pour ajouter 20 points supplémentaires à leur fiche à la conclusion du tournoi en sol américain.

À LA, les bleus se sont mesurés à l'Irlande, qu'ils avaient défaite dans une rencontre serrée en prolongation lors de l'étape précédente. Encore une fois, l'équipe de France a dû redoubler d'efforts pour défaire ses rivaux par la marque de 26 à 24 afin d'accéder à la finale. La rivalité lors des affrontements France-Irlande est historiquement palpable, alors que les Irlandais avaient privé les Français d'une qualification olympique en 2020.

En finale, cela dit, Dupont et son équipe ont dominé tout au long de la rencontre, l'emportant facilement sur la Grande-Bretagne par la marque de 21 à 0.

La prochaine étape du HSBC SVNS a lieu à Hong Kong et a débuté le 5 avril dernier. Bien qu'elle soit déjà qualifiée pour les Olympiques de Paris 2024, puisqu'elle en est l'hôtesse, l'équipe de France pourra sans aucun doute bénéficier de sa lancée pour affirmer une fois de plus sa dominance auprès de ses rivaux.

Le hockey balle s'installe au RSEQ Cantons-de-l'Est

Agora
Sport
et Bien-être

Le Réseau du sport étudiant des Cantons-de-l'Est (RSEQ-CE) donne le feu vert à la toute première ligue de hockey-balle, aussi appelé dek hockey. Une saison d'environ six semaines se clôturant par des séries éliminatoires est à prévoir.

Par Elodie Roy

Ce ne sont pas moins de 15 écoles secondaires qui ont répondu présentes lors d'une rencontre de réflexion convoquée par le RSEQ-CE, il y a de cela un peu plus d'un an. Alors que plusieurs établissements scolaires offraient déjà informellement le hockey-balle au parascolaire, ou même à l'interne, une ligue soutenue par l'instance régionale du RSEQ n'était toujours pas mise sur pied.

À la vue de cette forte demande, le RSEQ Cantons-de-l'Est a développé un projet qui a été présenté en janvier dernier aux écoles qui en bénéficieront. « Ça a été approuvé par notre conseil d'administration début février », mentionne Nathalie Beaupré, directrice générale du RSEQ Cantons-de-l'Est. « Il faut laisser le temps à nos écoles de se préparer. Cette première année sera une année test », ajoute-t-elle.

LE DÉBUT D'UNE « MINI-SAISON »

La première année de test sera constituée d'une « mini-saison » qui sera disputée du mois d'avril jusqu'au début du mois de juin. Cette décision permet aussi aux joueurs de hockey sur glace de participer à la ligue, puisque les saisons de hockey sur glace sont terminées au mois d'avril. « Cette offre de service était intéressante pour ces derniers, mais aussi pour les écoles qui n'ont pas de hockey », mentionne Mme Beaupré.

Le RSEQ-CE projette une ligue au maximum de sa

capacité de 80 équipes, qui participeront à une saison de six semaines, « soit cinq semaines de matchs de saison régulière et une semaine pour des éliminatoires. On parle donc entre six et dix parties par équipe ». Les matchs se dérouleront la fin de semaine, sous le format *jamboree*, c'est-à-dire lorsque plusieurs équipes se déplacent et où toutes les équipes disputent un certain nombre de parties pendant la journée. « L'objectif, c'est de permettre à nos jeunes de faire du sport un peu plus longtemps pendant l'année scolaire. On a quand même beaucoup d'offres de services au printemps, mais on est prêt à prendre une bonne capacité d'équipes », dit Nathalie Beaupré.

UN FORMAT DE LIGUE EN CONSTRUCTION

Puisque le hockey-balle n'est pas un sport sous la juridiction d'une fédération provinciale telle que Hockey Québec, le comité de mise en place a dû créer son propre livre des règlements. En s'inspirant de ce qui est actuellement utilisé dans les ligues de dek hockey, le RSEQ-CE est parvenu à créer une version adaptée au niveau de jeu de ses membres.

Des partenariats avec des centres de hockey-balle auront également été

nécessaires pour faciliter la tâche du RSEQ-CE. Parmi ceux-ci, les ententes signées avec le CHBS (Complexe Hockey Balle Sherbrooke), Dek Hockey Victo et Dek Hockey Drummondville, permettront une formule clé en main, c'est-à-dire la location de surface de jeu, l'arbitrage et le marquage.

Le RSEQ-CE ne souhaite pas faire un bilan après la première année, mais bien de voir ce qui peut être modifié ou ajusté après une saison de test.



Source: Pexels

EURO 2024 et Copa America : les groupes désormais connus

Les mois de juin et juillet seront particulièrement occupés pour les partisans de soccer, avec l'EURO et la Copa America qui se tiendront respectivement en Allemagne et aux États-Unis. Avec les dernières joutes de qualification qui se terminaient la semaine passée, nous connaissons maintenant l'ensemble des sélections qui participeront à ces deux compétitions.

Par Vincent Giangioppi

Quatorze des seize équipes participantes avaient déjà leur billet pour la *Copa America* en date du 23 mars, avec deux places encore à aller chercher par des pays de la CONCACAF. Le premier des deux duels était disputé entre le Honduras et le Costa Rica, ce dernier ressortant vainqueur par la marque de 3-1. Le second affrontement ne voyait nul autre que le Canada faire face au Trinidad-et-Tobago. Une performance bien contrôlée verra notre pays remporter ce match 2-0, et du même souffle, se qualifier pour la première *Copa America* de son histoire.

La troupe de Mauro Biello se retrouve dans un groupe A fort intéressant, où elle affrontera l'Argentine, tenante du titre, en match d'ouverture de la compétition. Ses deux autres affrontements seront contre les équipes très expérimentées du Pérou, puis du Chili. Le groupe B semble être pour sa part le plus équilibré sur papier, avec quatre équipes de force relativement similaire : le Mexique, l'Équateur, le Venezuela et la Jamaïque. Les États-Unis, pays hôte, se retrouvent de leur côté dans un groupe C très prenable avec l'Uruguay, le Panama et la Bolivie. Finalement, le groupe D distingue deux cadors, le Brésil et la Colombie, et deux équipes plus faibles, le Paraguay et le Costa Rica.

De l'autre côté de l'Atlantique, douze équipes pouvaient encore espérer se qualifier pour l'EURO, mais seulement trois places étaient encore disponibles. Celles-ci furent donc séparées en trois groupes de quatre, chaque équipe devant passer par une demi-finale puis une finale pour obtenir sa qualification. Le premier groupe a vu la Pologne sortir victorieuse grâce à une première victoire 5-1 face à l'Estonie, puis une autre face au Pays de Galles 5-4 en tirs au but. Dans le deuxième groupe, la Géorgie a décroché une première qualification à l'EURO dans son histoire en défaisant le Luxembourg 2-0, puis la Grèce 4-2 en tirs au but. Finalement, le dernier groupe a été le théâtre de quelques belles victoires morales au niveau politique, avec d'abord l'Islande qui a défait Israël 4-1 en demi-finale. Les Islandais ont été rejoints en finale par nulle autre que l'Ukraine, qui avait défait la Bosnie-Herzégovine 2-1 lors de sa demi-finale. C'est par ce même score que les Ukrainiens vont défaire l'Islande et ainsi

décrocher la toute dernière place de qualification disponible pour l'EURO.

Les groupes pour l'EURO seront donc les suivants. Groupe A : Allemagne, Hongrie, Écosse, Suisse. Groupe B : Albanie, Croatie, Italie, Espagne. Groupe C : Danemark, Angleterre, Serbie, Slovénie. Groupe D : Autriche, France, Pays-Bas, Pologne. Groupe E : Belgique, Roumanie, Slovaquie, Ukraine. Groupe F : Tchéquie, Géorgie, Portugal, Turquie.



Source: Getty images

LES SAISONS DE NOS ÉQUIPES VERT & OR TIRENT À LEUR FIN

Chaque année, l'arrivée du printemps est synonyme de la fin des différentes saisons de nos équipes Vert & Or. Alors que plusieurs de nos athlètes avaient déjà terminé leurs saisons respectives dans les dernières semaines avec les championnats provinciaux et nationaux, il restait tout de même quelques actualités à couvrir en soccer intérieur, en tennis et en badminton.



Source: Manuel Ezeta

SOCCKER INTÉRIEUR : LES HOMMES TERMINENT EN FORCE

Alors qu'elle avait terminé dernière du classement général lors de la session d'automne, notre équipe masculine de soccer semble avoir repris du poil de la bête et a su se hisser au quatrième rang du classement pour la saison intérieure. Cette belle progression a été couronnée par une superbe performance lors du dernier match de la saison, où les hommes de Tony Perrier ont lourdement vaincu l'UQTR par la marque de 4-1. L'attaquant sherbrookoise Étienne Tremblay y a inscrit son quatrième but de la saison, mais la performance du match va sans aucun doute au milieu de terrain Maxime Bourgeois qui a inscrit un triplé. L'ancien membre de l'équipe junior canadienne et du CF Montréal U23 termine donc la saison avec une impressionnante récolte de cinq buts et une passe décisive en six matchs. Cette jeune équipe souhaitera continuer sur sa lancée lors de la prochaine saison, qui débutera à l'automne 2024.

Notre équipe féminine s'est pour sa part inclinée 1-0, également face à l'UQTR, pour conclure sa saison. Elle termine donc septième au classement, un résultat qui décevra certainement les filles, mais qui ne fait certainement pas justice à l'entièreté de leur saison. En effet, plusieurs résultats sur lesquels l'équipe pourra construire à l'automne sont à mentionner. Parmi ceux-ci, on retrouve l'écrasante victoire de 5-1 face à l'Université Carleton à Ottawa ainsi que deux courtes défaites de 1-0 face aux deux meilleures équipes de la ligue, l'Université de Montréal et l'Université Laval. L'entraîneur Tony Perrier peut également se conforter avec le fait que plusieurs joueuses de première année donnent énorme satisfaction. On peut notamment penser à la gardienne Jenny Harrison ainsi qu'aux milieu de terrain Raphaëlle Lanctôt et Charlotte Larrivée, cette dernière ayant d'ailleurs terminé la saison intérieure avec quatre buts. Les filles pourront donc concentrer leur énergie des prochaines semaines sur leurs fins de session respectives, et nous aurons très hâte de les retrouver l'automne prochain.

RETOUR SUR LE CHAMPIONNAT CANADIEN ET LE CIRCUIT ABC EN BADMINTON

Du 13 au 16 mars dernier, nos badistes concluaient leur saison universitaire avec le championnat canadien, qui se tenait à Waterloo en Ontario. Ils ont ainsi pu se mesurer face à certains des meilleurs athlètes en badminton du pays, et dans plusieurs cas leur démontrer une impressionnante adversité. La performance de la fin de semaine va toutefois au tandem féminin de Jeanne Poirier et Song Ling Chen, qui se sont hissées dans le top 8 canadien grâce à un parcours les menant jusqu'aux quarts de finale. Au volet par équipe, notre Vert & Or a terminé sixième.



**VINCENT
GIANGIOPPI**

Correspondant Vert et Or

Quelques jours à peine après son retour au Québec, le capitaine de l'équipe de badminton, Jérémie Labonté, s'est vu décerner la mention d'honneur en leadership et engagement social pour sa belle saison au sein du Vert & Or et du RSEQ. Félicitations donc à Jérémie pour ce bel honneur qui témoigne de ses belles performances autant sur le terrain qu'en dehors!

Avec la saison universitaire terminée, le Vert & Or se tourne désormais vers le circuit ABC pour les deux derniers tournois de la saison. Le premier de ceux-ci était le Classique de Pâques Yonex, qui se tenait à l'école

secondaire de La Ruche, à Magog, les 29 et 30 mars derniers. Parmi les résultats marquants, on recense plusieurs athlètes qui ont su accéder aux quarts de finale dans les catégories A et B ainsi que deux podiums : le bronze dans la catégorie DDB pour Jeanne Poirier et Song Ling Chen ainsi que l'or en MXC pour Benjamin Grimard et Otilia Leva.

DERNIER AFFRONTLEMENT DE LA SAISON ET CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS EN TENNIS

Le Vert & Or tennis a terminé sa saison régulière avec un réel tour de force face à l'UQTR. Alors que les hommes ont remporté leur confrontation 4-3, les femmes ont été particulièrement convaincantes avec une superbe victoire de 6-1. Cornelis Van Der Zouwen a eu une fin de semaine très productive chez les hommes, remportant son match de double face au premier duo de Trois-Rivières en plus de faire preuve de beaucoup d'adversité pour remporter son match de simple. En effet, celui que ses coéquipiers surnomment « Koen » ou « The baker man » avait remporté son premier set, mais a été défait au deuxième. Il a par la suite sorti une clinique offensive au filet lors du troisième et dernier set et l'a emporté 6-3. Chez les filles, la jeune Léonie Demey faisait ses débuts en double 2 ainsi et qu'en simple 3. Cela n'a toutefois pas empêché la recrue de 18 ans de remporter ses deux matchs, d'abord 8-3 en double puis 6-3 et 6-1 en simple.

Finalement, nos joueurs et joueuses de tennis se déplaçaient au Stade IGA de Montréal la fin de semaine dernière pour le championnat québécois universitaire. Les deux équipes ont obtenu de très respectables cinquièmes places au classement général, une très belle manière de mettre fin à cette saison. Chez les hommes, le joueur-entraîneur Alexandre Laplante a remporté haut la main son match de simple 6-2 et 6-0, lui permettant de terminer la saison avec une impressionnante fiche de 11 victoires et 2 défaites en simple. Du côté des femmes, la capitaine et finissante Vicky Lachance a terminé sa carrière universitaire avec une superbe performance la voyant remporter le premier set 6-4, mais ne pouvant malheureusement pas terminer son match.

Mention spéciale à la joueuse numéro 1 chez des femmes, Mélanie Zaegel, qui a obtenu une place sur l'équipe d'étoiles de la ligue universitaire 2023-24, faisant d'elle l'une des six meilleures joueuses au Québec.